



LA CONSTRUCTION MODERNE



PIERREFONDS



T^{ME} DE COMMERCE



LA TRINITE



L'HOTEL DE VILLE

ART
THÉORIE APPLIQUÉE
PRATIQUE

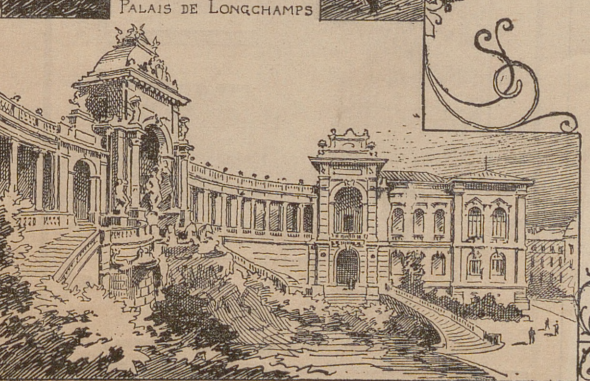
DIRECTEUR : P. PLANAT

SOMMAIRE

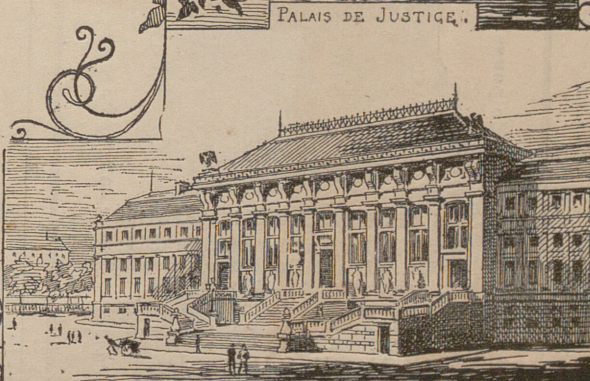
TEXTE. — Lettre d'Italie à la Construction Moderne. — Leconcours international pour la façade du dôme de Milan. — Concours pour la statue de Danton. — Exposition du blanc et noir. — Ecole des Beaux-Arts. Réouverture. Concours de 1^{re} classe. — Envois de Rome. — Consultations juridiques. — L'éclairage artificiel. — Concours. — Nouvelles.

DESSINS. — Un hotel des ventes mobilières. — Chapelle funéraire. — Consultations juridiques, 2 croquis. — L'éclairage artificiel, 5 croquis.

PLANCHES HORS TEXTE. — Vue du nouveau théâtre de Montpellier. planche 9-10.



PALAIS DE LONGCHAMPS



PALAIS DE JUSTICE

Un numéro tous les samedis
Prix de ce numéro : 75 centimes.
PARIS : Un an, 30 fr. — Six mois, 16 fr.
DÉPART. : Un an, 32 fr. — Six mois, 17 fr.
Union postale : 35 fr.

Rédaction : 94, rue de Rennes, Paris
Administration : 17, rue Bonaparte

R.6599

R.5736



DESSINS ET VERIFICATIONS
Rigoni, 11, rue Lacharrière, Paris

MARBRERIE SCULPTURE
E. DAMUZEUX, 123, rue des Dames. — PARIS.

MANUFACTURES de CARRELAGES MOSAIQUES
V^{ie} Raynaud et C^{ie}
Usines à NARBONNE (Aude),
à vapeur à ALGER faubourg Bab-el-Oued.

Carreaux riches et ordinaires, noirs et en couleurs. Imitations céramiques, carreaux pour décoration intérieure et extérieure. Envoi d'Album sur demande
PRODUCTION ANNUELLE: 50.000 MÈTRES
SIÈGE SOCIAL: NARBONNE
Spécialité de carrelages pour trottoirs, cours, écuries, etc.

Union Internationale du Commerce et de l'Industrie
CABINET DE M. BARRAUD
Ancien Professeur de Mathématiques de l'Université
(FONDÉ EN 1882)

H. JACQUELIN, BARRAUD & C^{ie}
INGÉNIEURS CIVILS

Obtention, Exploitation et Vente de
BREVETS D'INVENTION
Marques de Fabrique, Dessins, Modèles Industriels
PRIX EXCEPTIONNELS

REPRÉSENTATION AUX EXPOSITIONS
Installation et Vente d'Établissements Industriels
ASSOCIATIONS, COMMANDITES, SOCIÉTÉS PAR ACTIONS
30, Boulevard St-Michel, PARIS

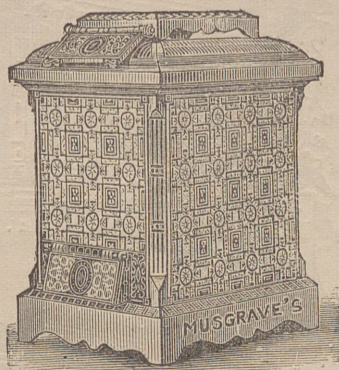
MOSAIQUES
Décoratives en Email
SUR FOND D'OR
POUR ÉGLISES, PALAIS, CHATEAUX, ECT.

DALLAGES EN MARBRE
GUILBERT--MARTIN
Fournisseur de l'Atelier National
LAURÉAT DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DES ARCHITECTES

MOSAIQUES
Du Panthéon et du Louvre
7, RUE GENIN, 7
ST-DENIS (Seine)

POÈLES & CALORIFÈRES
A COMBUSTION LENTE
SYSTÈME MUSGRAVE
DE PARIS, LONDRES ET BELFAST

Pas de poussière. — Pas d'odeur



Pas de surchauffage. — Pas de danger

MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS INTERNATIONALES.
Médaille d'argent, Amsterdam 1883
Médaille d'or, « Health Exhibition » London 1884
Médaille d'argent, Anvers 1885.
Renseignements et Prix-Courants sur demande.
MUSGRAVE ET C^o LIMITED
Rue de Rivoli, 240. — PARIS.

NI FROID NI AIR BOURRELETS JACCOUX
CALFEUTRAGE INV. 35, rue de l'Echiquier.

VITRAUX D'ART
pour Églises, Châteaux, Villas, Appartements, Meubles
G. PIVAIN
Maison nouvellement fondée, 109, B^d Voltaire, Paris.
Envoi franco du catalogue sur demande

15 MÉDAILLES OR ET ARGENT AUX DIVERSES EXPOSITIONS
CARREUX CÉRAMIQUES
E. BOURGE S^r DE J. B. SAUNIER
Usines à Orange et Courtrézou (Vaucluse)
Mosaïques françaises et carreaux terres cuites
en tous genres, (depuis les plus ordinaires,
jusqu'aux plus luxueux)
Dir. commerc. 8, boul. du Nord, MARSEILLE

MOSAIQUE CLOISONNÉE
De M^r Heaton, 46, Berners St Londres

INVENTION TRÈS-IMPORTANTE
VOIR
Echantillon déposé dans les bureaux
de la CONSTRUCTION MODERNE
17, rue Bonaparte, Paris.



Peinture exécutée en Mosaïque Cloisonnée
d'après l'original.
Boudoir de la marquise de Serigny. S. K. Museum

LA PRISMATIQUE ET L'ALBASTINE
PEINTURE CHIMIQUE LIQUIDE
Brevetées et déposées en France et à l'Étranger.
GRAY, directeur gérant

Peintures livrées toutes prêtes à employer et en
toutes nuances, supérieures comme durée et ré-
sistance à toutes les peintures connues jusqu'à ce
jour et meilleur marché.

Peintures très avantageuses pour le bâtiment, tra-
vaux publics et toute l'industrie. Peintures
directes sur ciment et sur fer, elles adhèrent
très fortement.

LA PRISMATIQUE. Avec 7 litres on peut
peindre et rendre luisant une surface de 50 mètres
carrés, équivalant à 3 couches et vernis d'ancienne
couleur.

L'ALBASTINE Remplace supérieurement
les anciennes peintures à la colle. Blanc et toutes
les teintes.

S ad. A. GRAY, 35, boul. Magenta, Paris

PAUL CHALET
60, rue Dombasle, 60

USINE A VAPEUR
CHARPENTES BOIS ET FER

ENTREPRENEUR
De la Ville de Paris, de l'Etat
Assistance publique.

SERRURERIE ET MENUISERIE

Escaliers en fer, brev. s. g. d. g.

Rampes en fer, brev. s. g. d. g.

HANGARS ÉCONOMIQUES.

TÉLÉPHONE

BILLARDS ET BILLARDS-TABLES
E. GUÉRET, 53, r. de Lancry, Paris.

NUMÉROTEURS, OBLITERATEURS TIMBRES
PRESSES A COPIER CONTROLES DE TOUS SYSTÈMES
Compteurs kilométriques. KLEIN invent. Ité. S.G.D.G.
86 Rue du Faubourg St-Denis PARIS

Méd. d'or, Ex. Universelle de 1878
CARRELAGES MOSAIQUES
EN GRÈS CÉRAMIQUES DE LA VALLEE DE BRAY
BOULENGER AINÉ
ACHILLE BOULENGER. Succ^r AUNEUIL (Oise)

MOSAIQUES

EN MARBRES POUR DALLAGES ET SUR FOND OR
Figures et ornements pour décorations murales,
voûtes, plafonds, etc.

DÉCORATION EN ÉMAUX ET DALLAGES
du Nouvel Opéra, Musée du Louvre, Banque de France,
Nouvel Hôpital du Havre, Église Saint-Paterne, à Orléans,
Musée d'Amiens, etc.

RÉCOMPENSES: Paris, 1867, 1878, 1885, 1886;
ANC^{ne} M^{on} MAZZIOLI, DEL-TURCO
1^{re} MAISON FONDÉE A PARIS

A. ZANUSSI, EX-REPRÉSENTANT, SUC^r
Rue de Grenelle, 151, Paris. Succursale à Amiens, rue Jules-
Barni, 40. Correspondant à Orléans, Didier, r. des Anglaises, 4

FRANÇOIS COIGNET & C^{ie}

PIERRES EN BÉTONS AGGLOMÉRÉS B^e S G D G
CARRELAGES

Striés pour cours et passages
dits mosaïques en ciments colorés
en mosaïques de granits et de marbres

MOSAIQUES COIGNET B^s S G D G
CARRELAGES, REVÊTEMENTS, GUÉRIDONS, TABLES ETC.
MOSAIQUES DÉCORATIVES
EXÉCUTION SUR PLACE

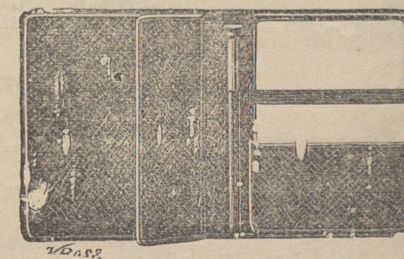
MOSAIQUES VÉNITIENNES ET ROMAINES
21, rue de Rome. Paris.
USINES A ASNIÈRES (SEINE)

MAROQUINERIE CHAMOUIN

FABRIQUE FRANÇAISE
76, Rue de Richelieu, 76
PARIS

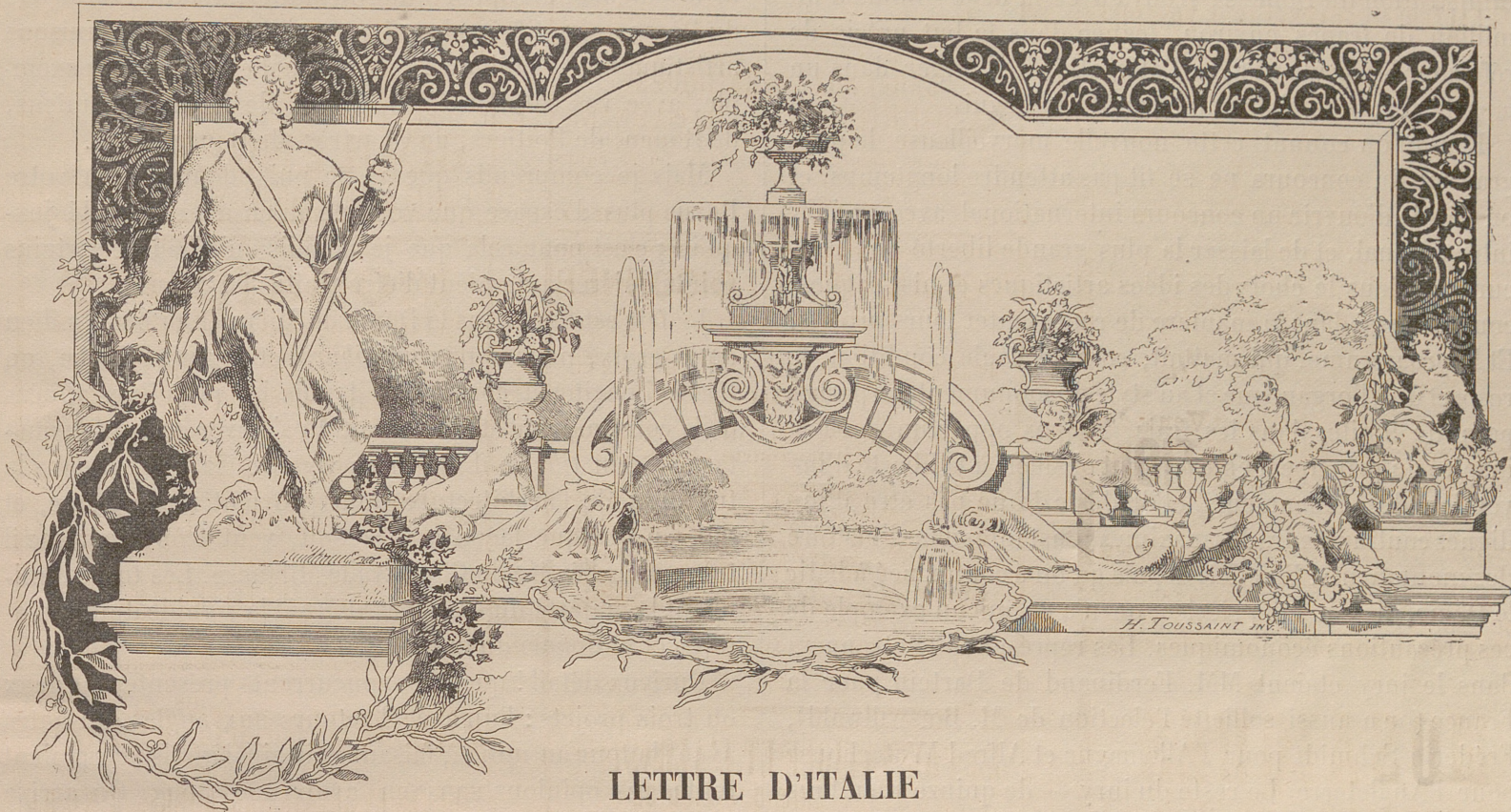
Serviettes de Ville, pour Architectes Géo-
mètres, Agents Voyers et pour Officiers mi-
nistériels, Avocats, Négociants, etc.

Portefeuilles de poches
Porte-monnaie. — Porte-cigares
FOURNITURES DE BUREAUX



Tablette d'artiste, prix: 12fr.

Articles nouveaux. — Papeterie
COMMISSION
Ateliers pour les pièces de commande



LETTRE D'ITALIE A LA « CONSTRUCTION MODERNE »

LE CONCOURS INTERNATIONAL POUR LA FAÇADE DU DÔME DE MILAN.

Vous auriez raison de vous plaindre de moi, et je comprendrais fort mal ma tâche si, dans la solennelle circonstance du concours international pour la façade du Dôme de Milan, interrompant mes lettres sur l'édilité dans les villes italiennes, je ne vous écrivais point à ce sujet. L'événement qui vient de se passer ces jours-ci a une fort grande importance dans les annales de l'histoire artistique, surtout nationale. C'est la quatrième façade qu'on doit refaire depuis peu d'années : la façade de Santa-Croce et de Santa-Maria del Fiore à Florence, la façade de San-Petronio à Bologne, et la façade de notre Dôme.

Je ne crois pas qu'il soit inutile de résumer les faits qui se rapportent au présent concours, et je les résumerai avec précision et impartialité.

Vous vous rappelez que la façade actuelle du Dôme de Milan est l'œuvre en partie de la deuxième moitié du xvi^e siècle, et en partie du commencement du nôtre ; par conséquent en désharmonie avec les autres parties extérieures du temple. C'est de là que bien des gens eurent l'idée d'uniformiser la façade du plus grand temple milanais avec le style prédominant ; — idée que tout le monde ne prend pas, comme on voudrait le faire croire, avec un grand enthousiasme. Il y a eu, au contraire, et il y a encore, chez nous et à l'étranger, des gens qui désireraient le contraire. Et parmi ceux-là, je me plais à vous rappeler votre P. Sedille, qui, dans son dernier voyage à Milan, m'ayant honoré d'une visite au sujet de la façade de notre dôme, dut m'exprimer sa désapprobation sur le concours qu'on proposait. D'autres artistes en Allemagne eurent la même

4^e Année. — N^o 3.

idée, M. Lübke, par exemple, et moi-même j'étais de l'avis de M. Sedille et M. Lübke, mais ensuite j'ai pris part à l'affaire, en qualité de concurrent.

La façade actuelle a des portes dessinées par un excellent artiste, Pellegrino di Tibaldo Pellegrini (1532? — 1596), et porte la véritable empreinte d'un architecte qui a, dans l'histoire du Dôme, une suprême importance : Charles Buzzi, qui, pendant que le style classique était en vigueur chez nous, proposait une façade pour le Dôme, d'architecture ogivale. De sorte que la façade qui existe aujourd'hui est en bonne partie de lui, telle qu'il l'a dessinée en 1653 ; approuvée le 7 avril de la même année, elle fut abîmée par les modifications absurdes des architectes du commencement de notre siècle.

Vis-à-vis de ces faits, de la beauté indiscutable des portes de Pellegrini, ceux qui estiment dignement et impartialement l'art d'une époque quelconque se demandent si la majesté de l'histoire n'est pas offensée par ce désir de styliser la façade. Ils disent — et c'est juste — que si l'on devait styliser ainsi les monuments d'Italie, nous devrions en refaire plus de la moitié.

Quoi qu'il en soit, le concours a eu lieu.

Je crois pourtant que, si une circonstance spéciale et inattendue n'était pas survenue au milieu du champ abstrait des désirs, le concours pour la façade du Dôme de Milan serait restée encore longtemps un rêve de l'intransigeance des stylistes.

Ce fut en septembre 1884 que, par l'effet des dispositions testamentaires de notre concitoyen Aristide de Togni, l'ad-

ministration du Dôme se trouva avec la belle somme d'un million de francs environ, léguée dans le but précis de réformer la façade et avec l'obligation de l'ériger dans un laps de vingt ans, déterminé par M. de Togni.

Lorsqu'on connut cette nouvelle merveilleuse, le programme du concours ne se fit pas attendre longtemps, et on décida d'ouvrir un concours international avec un jury international, et de laisser la plus grande liberté aux concurrents dans le choix des idées artistiques et historiques, comme aussi dans la manière de représenter leurs projets. Et le programme, qui mettait, comme seule condition, le respect dû à l'organisme et au style du monument, ne parlait point de limites dans les frais. Propos opportun et sage, inspiré du principe d'enlever tout obstacle à la liberté d'invention des concurrents, et du désir de ne pas être d'indignes continuateurs des maximes constantes dans l'histoire des monuments. En effet, depuis qu'on a commencé à bâtir le Dôme, il y a cinq siècles, on n'a eu aucun exemple de ces précautions économiques. Les représentants étrangers dans le jury étaient MM. Ferdinand de Dartein pour la France (on a aussi sollicité l'élection de M. Bœswillwald), Frédéric Schmidt pour l'Allemagne et Alfred Waterhouse pour l'Angleterre. Le reste du jury — de quinze membres — était composé d'artistes italiens, architectes, sculpteurs, peintres et historiens.

En attendant que les concurrents étudiassent assidûment le problème de la façade, quelque studieux, par ses publications, tâchait de rappeler les vicissitudes parmi lesquelles le monument fut érigé. Et par là des disputes s'enflammèrent sur son caractère, sur l'influence que les étrangers exercèrent sur son architecture, et l'on eut des brochures, des conférences, articles de journaux, etc. ; au point qu'on peut dire aujourd'hui que l'étude historique du monument a eu l'importance qu'il mérite.

Nous sommes donc à l'époque du premiers concours, avril 1887. Comme succès artistique et numérique ce fut une merveille. Cent vingt-six concurrents ! Un bon nombre de Milanais, un nombre limité d'artistes du reste de l'Italie et un bon nombre de concurrents étrangers.

Comme on le prévoyait, deux systèmes se trouvèrent substantiellement en lutte : le système consistant à orner la façade par des tours et le système contraire ; un troisième se montra timidement, le système du clocher au milieu de la façade, mais il n'eut point de suite. Les auteurs des tours se remarquèrent surtout parmi les étrangers ; et on le comprend, puisque dans les cathédrales ogivales d'outre-Alpes, les tours ornent la façade des églises les plus intéressantes. Même en Italie pourtant on a des exemples de façades avec des tours et notamment dans l'église de Borgo S. Donnino, dans la cathédrale de Cefalù, dans le dôme de Vercelli. Les auteurs du système opposé, c'est-à-dire sans tours, trouvèrent aussitôt plus de faveur que les premiers, et ils se faisaient forts des traditions nationales, de raisons esthétiques et organiques que quelques concurrents ont exposées dans les relations qui accompagnent leurs projets. Si je pouvais m'étendre, je voudrais vous montrer par la comparaison de monuments français et de monu-

ments allemands l'opportunité du motif simple dans la façade du Dôme, — motif simple qui, au contraire, pour des raisons artistiques et organiques, se serait mal combiné, par exemple, avec vos cathédrales de Paris, de Reims, d'Amiens, de Rouen, de Poitiers, de Chartres, de Bourges, etc.

Mais je comprends que je ne puis demander à votre Revue plus d'espace que vous ne m'en avez accordé jusqu'ici ; c'est pour cela que je ne puis qu'effleurer certains points qui réclameraient d'être traités largement.

Le fait est que, dans le Dôme de Milan et au beau milieu de la croix, nous avons un *tiburio* et non une flèche, un *tiburio* imaginé et commencé depuis les premières années de la construction et qui aurait dû s'élever encore davantage ; — un *tiburio* d'une base vigoureuse, qui est dans la tradition de l'architecture dont provient notre Dôme, et qui, en quelque façon que ce soit, veut trôner comme il trône dans l'église de Chiaravalle Milanese. Les tours diminuent la majesté du *tiburio* et altèrent la signification artistique et nationale du monument.

Curieux détail ! quelques concurrents présentèrent deux ou trois projets : l'un avec les tours aux angles, un autre ayant la tour au milieu, faisant voir ainsi qu'ils acceptaient toutes les opinions sans en avoir une à eux. On arriva donc au jugement. Il faut que vous sachiez avant tout que le jury, après avoir examiné tous les travaux et avoir fait des études de comparaison, devait choisir au moins dix concurrents et pas plus de quinze pour la seconde épreuve à combiner sur un programme définitif. Et le jury fit son choix avec un empressement non habituel ; — un choix hybride, et en quelques endroits désapprouvé ; — il choisit des façades avec des clochers et sans clochers, avec cinq portes et avec trois, avec des mouvements tantôt horizontaux ou en lignes aboutissant au même centre ; enfin un choix qui n'apportait aucune lumière sur les différentes questions regardant la façade et laissait le problème encore à la merci des interprétations les plus étranges et les plus variées.

On choisit quinze concurrents : huit Italiens (dont six Milanais), deux Allemands, deux Autrichiens, un Français, un Russe et un Anglais. Après les quinze choisis, le jury prit un vote en faveur de trois autres concurrents ; — un vote demandant pour eux une distinction méritante, qu'on n'avait pas encore accordée.

Ainsi achevée la première partie du concours, on entra dans la seconde partie ; et les quinze concurrents restèrent bientôt quatorze par la mort de l'architecte Ciaghin, de Saint-Petersbourg, qui avait présenté un projet plus proche de la cathédrale de Reims que du Dôme de Milan. La France était représentée au concours par l'architecte M. Deperthes, de Paris, qui avait présenté une façade avec clochers élevés autant que le *tiburio*, et très ingénieuse, mais, à vrai dire, d'un caractère étranger à notre monument.

Nous voilà donc à l'époque du second concours. Les quatorze concurrents, avec leurs dessins (2 %) et avec leurs détails (5 %), sont tous prêts à l'époque fixée (15 septembre 1888), et on ouvre l'exposition.

Sur quatorze, ou pour mieux dire, seize (car les concurrents MM. Cesa-Bianchi, de Milan, et Hartel et Neckelmann, de Leipzig, présentèrent deux solutions), sur seize projets nous avons donc onze projets de façade simple, c'est-à-dire sans tours et cinq avec des tours. Mais de ces cinq, M. Brade, Anglais, avait un projet qui, s'il révèle un architecte connaisseur de son art, montre aussi qu'il s'est proposé de rester éloigné du style et de l'organisme de notre Dôme, comme je suis éloigné de vous, et même davantage. Donc MM. Brade, Hartel et Neckelmann, neutres avec la double solution (deux ouvrages insuffisants), M. Cesa-Bianchi avec les deux solutions, mais dans le propos de soutenir celle des tours (V. la *Relation*), MM. Dick et Deperthes, voilà les concurrents de la façade avec tours, dont trois seuls sont dignes d'une considération sérieuse : M. Dick, M. Cesa-Bianchi et M. Deperthes. Je dirai plus : que les plus belles tours présentées à ce concours sont précisément celles de M. Deperthes, qui s'est perdu pourtant dans les portes et quelques autres parties, ayant mis dans son projet trop d'imagination, là où celle-ci devait plus se plier au style et au caractère du monument ; M. Cesa-Bianchi a cherché l'*italianisme* des tours et déplaçait les trois portes correspondant aux trois nefs, de manière à faire une seule ligne avec le front des tours placées en avant, comme à Cefalù et à S. Donnino ; il a obtenu un beau mouvement de masse. Dommage que le projet Cesa-Bianchi ait été mal présenté ; car l'exécution fort insuffisante a irrité les jurés qui ont, par un vote bien discutable, placé avant le projet Cesa-Bianchi des projets qui, selon moi, lui sont bien inférieurs. Quant au projet de M. Dick, je vous dirai que c'est un travail sérieux, mais qui laisse voir qu'il a été fait loin de Milan.

Le système de la façade simple a été représenté par les projets de l'architecte M. Beltrami, de M. Nordio, de Trieste, et par celui de l'architecte Brentano ; — sans exception, trois bons projets. — Des autres, quelques-uns remarquables, je ne parlerai pas pour abrégé.

Le projet Beltrami était peu différent de celui que vous et vos lecteurs connaissez ; mais, à dire vrai, les modifications introduites dans le nouveau projet ne l'ont point embelli. Il s'agit toujours d'un travail remarquable et qui révèle dans son auteur beaucoup de conscience et de profondeur de convictions. Et on peut même dire que M. Beltrami, fort de ses études, a été le seul qui, dans sa *via crucis* des projets du Dôme, ait soutenu vigoureusement sa thèse ; et je voudrais qu'on fit grand cas de cela.

Le projet de M. Nordio, auquel étaient jointes des études de détail dessinées avec beaucoup d'élan et de *maestria*, a bien soutenu, lui aussi, les principes qui se sont imposés dans la suite et qui ont triomphé ; mais les portes et une certaine uniformité d'ornementation ont été la cause principale de sa chute.

Et nous arrivons ainsi au projet Brentano, le projet qui a eu le premier prix de 40,000 francs et l'exécution (12 voix sur 14), et dont vous donnez le dessin. C'est un projet qui s'imposait à l'œil, à cause de la manière nerveuse et caractéristique dont il a été exécuté. On le jugea, dès les

premiers jours, un des meilleurs, sinon le meilleur du concours actuel, quoique la ligne totale et extrême à angles si aigus et les portes trop dans le style lombard ne puissent tout à fait contenter. Et on ne peut surtout pas se contenter de l'idée de l'auteur de les fermer à coulisse, car on doit proposer pour notre Dôme des portes artistiques en bronze, pour lesquelles est déjà en réserve l'héritage Melleri de 100,000 francs. Et ensuite, pourquoi trois portes au lieu de cinq (1) ? Quoi qu'il en soit, le projet Brentano a triomphé, c'est le vrai mot. Et M. Brentano, qui n'a que vingt-six ans, nouveau par conséquent aux batailles de l'art, s'est trouvé, d'un jour à l'autre, dans une position que lui envieront non seulement des jeunes gens comme lui, mais beaucoup d'hommes déjà mûrs. J'ai eu l'occasion de connaître ce jeune homme, il y a deux ans, dans un concours d'encouragement qu'il obtint à Sienne ; — un concours assez considérable qui commença à montrer à mon jeune ami qu'il n'est pas vrai que le chemin de l'art est triste. Et j'ai toujours connu M. Brentano d'un caractère doux, studieux et élégant, aimant les parfums comme notre Guerrazzi, et modeste. Modeste surtout, de sorte que je crois que les fêtes qu'on lui fait ces jours-ci ne le feront point penser au vers de Virgile à Dante :

Fannomi onore, e di ciò fanno bene,

vers qu'il doit connaître, puisqu'il est passionné pour la lecture du poème divin, au point qu'il y a trouvé, comme il l'affirme dans sa relation, l'inspiration et le guide constant :

Nella difficilissima opera,

dans le très difficile ouvrage.

Les architectes qui suivent au concours immédiatement M. Brentano, avec une prime de 5,000 francs, sont : M. Beltrami (qui a même été distingué par un vote favorable à un clocher fait avec les meilleurs fragments de la façade actuelle), M. Nordio et M. Deperthes. Il y a eu ensuite des primes de 3,000 et de 2,000 francs, comme vous savez.

Alfredo MELANI.

Milan, 16 octobre 1888.

CONCOURS POUR LA STATUE DE DANTON

Des statues ! encore des statues ! toujours des statues !..... L'autre matin, Paris s'est réveillé avec une statue de plus, celle de Shakspeare, élevée à l'angle du boulevard Haussmann et de l'avenue de Messine ; dans quelques semaines Etienne Dolet

(1) Les trois portes au lieu de cinq ont été adoptées par plusieurs concurrents. Il est vrai qu'à ce propos les mémoires ne disent rien, absolument rien. Dans certaines délibérations des premiers temps de l'église, on parle de construire des chapelles dans les nefs extrêmes, mais si ces chapelles n'ont jamais été construites et si le mouvement organique du plan actuel est complètement rationnel, je demande pourquoi, dans une église à cinq nefs comme la nôtre, on doit se proposer de faire trois portes seulement. Nous avons cette disposition à San-Petronio à Bologne, église à cinq nefs qui a été élevée quelques années après la fondation de notre Dôme, mais à Bologne existent les chapelles dans les nefs extrêmes. — Ici il est logique d'avoir les trois portes au lieu de cinq. Et enfin nous avons en faveur de notre thèse, à Rome, Saint-Paul *extra muros* (cinq nefs, cinq portes), à Bourges et à Orléans la même chose, et ainsi de suite. Quelque réserve au sujet de la façade de M. Brentano doit être faite pour le trumeau de la porte centrale, trumeau caractéristique du style gothique d'outre-mer, malgré que l'architecte Antoine Vincenti l'ait admis dans son plan du Dôme de Milan (1393), ainsi que l'architecte César Cesariano (1483-1543) dans son dessin du même plan. (V. *Commenti a Vitruvio*, publiés par C. Cesariano en 1521 à Côme.)

montera sur son piédestal de la place Maubert; puis ce sera le tour du bronze de Jean-Jacques Rousseau, qui sera installé, sur la droite du Panthéon, juste en face de la mairie du V^e arrondissement; les sculpteurs se frottent les mains, car il est évident qu'un pendant s'impose sur la gauche du monument.

Quel sera le sort de toutes ces statues?... Il ne me semble pas des plus rassurants, si l'on considère la facilité avec laquelle on change de place nos dieux de bronze ou de marbre, et le sort qui va être fait à l'effigie du docteur Broca, érigée seulement depuis le mois d'août 1887, à l'intersection de la rue de l'École-de-Médecine et du boulevard Saint-Germain. Le savant en redingote a cessé de plaire sur la voie publique, on va l'envoyer étudier, plus loin, l'échantillon *brachycéphale* ou *dolicocéphale* qu'il tient dans la main gauche, comme un joueur de boules; il va céder sa place à Danton, un personnage qui paraît plus crâne.

On donne pour raison que Danton habitait par là; ce qui est certain aussi, c'est que le dialogue de la baignoire, entre Marat et Charlotte Corday, a eu lieu presque au même endroit; attendons-nous donc à voir, un de ces jours, les amis de l'*Ami du peuple* venir déboulonner Danton pour mettre Marat sur son socle.

Pour le moment on acclame *le tribun de l'audace*, et le concours, ouvert pour lui dresser une statue, a réuni soixante-six concurrents à la première épreuve. Les projets sont actuellement exposés dans la salle des fêtes à l'Hôtel de Ville. Encouragés par leur sujet, les artistes se sont montrés au moins aussi audacieux que lui, en élargissant le programme qui leur était dicté. Quelques-uns même ont compris ce que j'écrivais, il y a un an, dans la *Construction moderne*, relativement à la monotonie des attitudes données à nos grands hommes, et touchant l'urgence qu'il y avait à trouver quelque chose de nouveau pour les glorifications posthumes.

M. Falguière, tout le premier, a renoncé à la statue pédestre; il l'a remplacée par un buste colossal, que la République couronne, tandis qu'une Victoire ailée trace sur la face du piédestal l'inscription dédicatoire. M. Pâris, plus hardi encore, a imaginé un groupe patriotique, dont Danton est l'âme, la flamme et le génie; au lieu de synthétiser, dans un geste du tribun, la vaillance de sa parole, il l'a paraphrasée en artiste soucieux de la pensée et de la forme. A côté de la mâle et puissante physionomie du fougueux Conventionnel, il a mis en scène la figure d'un jeune volontaire armé de son fusil, et celle d'un frêle gamin de Paris coiffé du bonnet phrygien, partant pour la gloire, avec son tambour et ses deux baguettes. Et c'est ainsi que je comprends un monument à Danton, car il signifie: *Résistance à l'ennemi*. Ajoutons à cela que M. Pâris est un sculpteur d'un grand talent, ayant fait ses preuves, et que l'exécution finale ne sera pas inférieure à la maquette s'il obtient, comme je l'espère, la commande du monument. Dans un second projet à peu près analogue au premier et exécuté dans de plus grandes proportions, M. Pâris a cru devoir ajouter, à son groupe, une quatrième figure qui a le tort d'alourdir la composition; je crois qu'il serait sage de s'en tenir à la petite maquette.

A côté de M. Pâris, je dois nommer M. Guilbert, l'auteur bien connu de la statue de Thiers, à Nancy, et de l'Étienne Dolet qu'on va inaugurer prochainement. M. Guilbert devrait être, à mon avis, un des trois artistes qui resteront en présence pour la

seconde épreuve, quand ce ne serait que pour représenter les partisans d'une figure unique debout sur un piédestal; mais il a un concurrent redoutable en M. Baffier, un sculpteur d'une incontestable énergie. Toute la Révolution est personnifiée dans ce Danton au poing menaçant et terrible, dans lequel M. Baffier a incarné pour ainsi dire son tempérament et ses idées à lui.

Il est d'ailleurs bien curieux à étudier, ce concours, au point de vue de l'individualité des artistes révélée par leur œuvre. Il est remarqué que beaucoup de sculpteurs n'ont compris en Danton qu'une doublure de Mirabeau; quelques-uns même, comme M. Dumilâtre, n'en ont fait qu'un Lamartine, les deux figures de *la Force* et de *l'Égalité* faisant partie de son projet pourraient aussi bien représenter *l'Ode* et *l'Élégie*. M. Hector Lemaire, qui adore l'art florentin, a su nous le rappeler dans les deux figures assises à droite et à gauche du socle. Quant au Danton de M. Paul Fournier, c'est Barras lui-même, le *gacieux Baas* pirouettant sur le talon, et la jolie figure de la République assise sur le devant du monument est une République tout athénienne, à laquelle je ferais ma déclaration en vers de huit pieds.

Deux bien charmantes esquisses sont celles de M. Gustave Deloye, le seul artiste d'aujourd'hui qui comprenne vraiment le style du XVIII^e siècle. Ne dirait-on pas que ces maquettes en cire sont d'un émule de Houdon ou de Clodion? Quelle prestesse d'ébauchoir dans ce Danton qui assied la statue de la République sur le trône renversé de la Monarchie et dans cet autre qui brandit le drapeau national! On peut reprocher à l'auteur d'avoir employé bien de la préciosité dans la composition d'un pareil sujet; mais ce qu'on est forcé de reconnaître, c'est le grand caractère de son piédestal épaulé par deux lions en marche; et, quel que soit le projet de sculpture qui remporte le prix, il serait à désirer que l'idée de M. Deloye soit mise à profit pour l'exécution du socle.

L'architecture de plusieurs projets est, d'ailleurs, des plus remarquables; citons les piédestaux de la statue de M. Guilbert par M. P. Blondel, de la statue de M. Roulleau par M. Henri Deglane, de la statue de M. Hector Lemaire par M. Hoffbauer, de la statue de M. Levasseur par M. Maistrasse, de la statue de M. Desca par M. Laffillée, du groupe de M. Pâris par M. Lépozé. Notre compte rendu serait incomplet si nous n'attirions pas l'attention sur les esquisses, fort intéressantes à différents titres, de MM. Tony Noël et Doublemard, Sul-Abadie, Talnet, Capellaro, Barrau, Rolard et Demaille.... Quant à M. Arondelle, il est venu mettre la note cocasse, inévitable dans tout concours public, en asseyant, sur la plus basse marche du piédestal deux personnages destinés à donner soi-disant, l'échelle du monument. Ces personnages représentent un cuirassier et une nourrice alsacienne calmant les cris de son poupon; le guerrier déclare sa flamme avec des gestes passionnés, et, au-dessus de lui, le tribun étend le bras en répétant: *De l'audace! encore de l'audace!* — Où diable la gaité va-t-elle se nicher!

MAURICE DU SEIGNEUR.

CONCOURS POUR LE MONUMENT DE DANTON

EXPOSITION DU BLANC ET NOIR

Si les soixante-six sculpteurs qui ont répondu à l'appel du conseil municipal de Paris ont cherché à rappeler et à justifier la parole de Danton inscrite fort à propos sur le socle de l'un d'eux : « Tu montreras ma tête au peuple, il n'en voit pas souvent de pareille », ils ont réussi ! Tout cela est évidemment fort laid en général, et assez banal. Les concurrents, dont plusieurs sont pourtant des artistes, semblent, à peu d'exceptions près, avoir confondu le mot statue avec le mot monument. Or on demandait un « monument », c'est-à-dire une composition architecturale dont Danton devait être non seulement le point intéressant, mais aussi la personnification inséparable.

Au lieu de cela, on nous offre des socles plus ou moins bien traités, de proportions plus ou moins heureuses, mais qui pourraient aussi bien servir à MM. X..., Y..., Z... qu'à Danton. Quelques-uns pourtant se sont souvenus du monument de Gambetta et ont envoyé ces souvenirs ; ce qui est une preuve de mémoire, mais pas d'imagination. Tous, en tout cas, ou presque tous ont donné à Danton la même attitude banale de l'homme politique à la tribune, étendant le bras droit, quelquefois les deux pour lancer une phrase qui devra rester célèbre.

Cette attitude fière et énergique n'est pas toujours esquissée d'une façon claire, et bien des Dantons de l'Hôtel de Ville (je parle de ceux qui sont exposés), ressemblent plutôt à des cabotins du concours de tragédie ou à des alcooliques. Il y a pourtant parmi ces envois quelques maquettes sérieuses et qui méritent l'attention. Un artiste du nom de Falguière pourra se tromper, il ne sera jamais indigne d'un examen sérieux ; de même pour MM. Marqueste et Dumilâtre, qui cette fois n'ont pas répondu à ce qu'on était en droit d'attendre de leur talent, mais ne doivent pourtant pas être rangés parmi les grotesques qui les entourent.

Parmi les esquisses méritant d'être signalées et entre lesquelles le prix sera probablement disputé, je citerai les suivantes :

MM. Guilbert, sculpteur, et Blondel, architecte, ont envoyé un monument étudié et d'ensemble. Le piédestal a évidemment besoin d'être revu, ainsi que Danton, mais l'esquisse est intéressante.

MM. Roulleau et Deglane (n° 57) ont répondu au programme d'une façon assez originale. Ils ont évité tout à la fois le piédestal et le motif pyramidal en plaçant Danton sur une sorte de plateforme surmontée d'une colonne. La composition n'est pas mauvaise, et au moins il y a recherche ; mais il est permis de se demander si ce genre d'interprétation du programme ferait bonne figure à l'emplacement qui lui est destiné. Ce n'est peut-être pas assez sévère et auprès de l'École de médecine, en plein boulevard, pourrait paraître un peu maigre.

Le socle de M. Paul Fournier (n° 49) est assez bien traité, mais l'attitude de Danton n'est pas très bonne ; pourtant ce projet, soigneusement étudié, pourrait, je crois, devenir intéressant.

M. Pâris (n° 8 bis) a malheureusement un socle trop simple et trop maigre pour l'importance du groupe qui le surmonte et qui paraît lourd, malgré son mouvement et son bon groupement. —

Le n° 14 est très bien composé. C'est l'œuvre de MM. Germain et Abel Chancel. Voilà un concours sérieux. M. Germain a craint un peu trop de tomber dans l'exagération d'attitude pour son Danton ; mais l'ensemble du projet est bien étudié, et la silhouette agréable. On pourrait peut-être lui faire ce reproche d'être un monument adossé plutôt qu'isolé et devant être vu de tous les côtés.

En somme, le concours est en général assez terne et loin de valoir celui de Gambetta.

Je voudrais dire quelques mots de l'Exposition fort intéressante du Blanc et Noir, au pavillon de la Ville de Paris. C'est la troisième année seulement que cette Société est organisée, et voilà les résultats qu'elle donne ! Il y a là un enseignement pour nous et pour ce Salon d'architecture que je réclamaï il y a quelques temps. — Le Blanc et Noir est aussi bien délaissé au Palais de l'Industrie ; les fusains, les gravures, les dessins et aquarelles sont accueillis froidement lorsqu'ils sont accompagnés de peintures et sculptures ; — et pourtant, voilà que, exposés seuls dans un local spécial, on se dérange pour les venir voir, et la foule se presse au tourniquet. Sont-ils plus intéressants ici qu'au Palais de l'Industrie ? Évidemment non : ce sont les mêmes ou du moins les équivalents. Mais on a su les présenter, les entourer, les grouper autour des amusettes du Chat noir, du Courrier français et du Pierrot, les réjouissants funambules de l'art.

On y a même adjoint des clowns et de la musique. Mais alors ce n'est pas sérieux. — Que voulez-vous ; il faut compter avec les petites faiblesses humaines et en tirer profit. Tel qui hésitera à se déranger pour voir seulement des fusains magnifiques s'y décidera s'il peut « en même temps » revoir la collection évidemment très amusante du Chat noir. — Et par le fait, on peut passer au Blanc et au Noir une charmante après-midi. Outre les illustrations originales des journaux que j'ai cités, on trouve des dessins et aquarelles intéressants des journaux illustrés sérieux : *l'Art*, la *Gazette des Beaux-Arts*, le *Japon artistique*, *l'Illustration*, le *Monde illustré*... etc. — Enfin, le Blanc et Noir proprement dit est fort bien représenté ; je citerai Mme Beaury-Sorel avec deux beaux fusains dont un, le portrait de Mlle Barretty, de l'Odéon, crânement campé ; Atalaya qui envoie les illustrations du premier chapitre de Don Quichotte ; — c'est très curieux et très humoristique ; — des fusains d'Allongé, de Achille Dien, Lhermitte et Mlle de Montille ; — de très habiles croquis à la mine de plomb de Kadar et Krieger ; — enfin plusieurs beaux pastels signés Cagniard, Feyen-Perrin, Nozal et des aquarelles de Detouche, Hoffmann, Homo, Lefèvre, Mlle Mornard..., etc., etc., sans oublier les très intéressants envois des écoles municipales. Pour finir, je formerai un bouquet d'une fraîcheur adorable et d'une grande habileté des fleurs de Mlles Adrien, Establie, Gerderès, Le Cyre et Villeneuve.

M. BRINCOURT.

ÉCOLE DES BEAUX - ARTS

Réouverture. — Concours de 1^{re} classe.

Encore une nouvelle année scolaire qui recommence ! Déjà l'École a repris son mouvement accoutumé : ses galeries s'emplissent de causeries, d'allées et venues, de reconnaissances d'*anciens*, de réceptions de *nouveaux*. Les ateliers se repeuplent, les planches recouvrent les tables, les crayons courent le long des tés, les points de poché jaillissent à nouveau des feuilles d'étude, l'agitation du travail renaît partout. A ton poste l'*Ancien élève* !

Mais voici qu'au moment de nous remettre à la tâche, mille scrupules nous embarrassent. Ces trois années passées ici-même à vous entretenir de l'École — déjà trois années ! — ces années revivent devant nous, elles nous redisent nos longs bavardages, nos espérances et nos découragements, et comme en un examen de conscience elles nous font courber la tête devant de terribles interrogations.

Avons-nous toujours compris notre rôle ? Avons-nous suffisamment regardé les sujets que nous critiquions avec des yeux d'écolier ? Ces réflexions que nous avons faites avec le temps, devons-nous nous étonner de n'en point trouver les marques dans des travaux d'élèves, alors qu'à leur même âge elles ne nous avaient pas été suggérées ? N'avons-nous pas été durs par suite, souvent injustes en nous laissant aller à des accès de mécontentement trop répétés ? Notre critique de bon enfant, simple et riieuse qu'elle eût dû être, n'en a-t-elle pas pris des airs rageurs, chicaniers, tournant à la pédanterie ? Les jugements eux-mêmes les avons-nous toujours bien interprétés ? En avons-nous toujours bien compris les tendances ?

... Et devant ces interrogations, de lourds remords et une immense indulgence nous ont envahi. Que répondre ? Nous en

serions bien gênés. Ne serait-ce pas plutôt à nos lecteurs à le faire pour nous ? Ce sont les premiers intéressés et ceux qui pourraient nous guider le plus sûrement. Nous leur dirions seulement, pour notre excuse, que si nous avons commis quelque mal, c'est bien contre nos intentions ; nous pensions que toute école, pour ne point s'engourdir, a besoin d'être stimulée, et que quelques claquements de fouet, de temps en temps, ne sont point pour la faire tomber, mais bien plutôt pour l'exciter et la maintenir en éveil ; que, sans avoir le droit d'exiger des élèves des œuvres originales et sans les engager dans des voies périlleuses, il n'était pas mauvais de discuter avec eux un programme, de leur faire entrevoir d'autres solutions, et de les habituer, dès l'école, à penser aussi par eux-mêmes en face des pensées des autres.

Mais le plus difficile est de faire cela avec discernement, dans d'aimables causeries, sans prétention, en infiltrant les choses doucement, sans brusquerie, et c'est bien là où nous découvrons toute notre insuffisance. Nous voudrions pourtant y appliquer tous nos efforts. Puisse donc cette quatrième année de critique, en nous apportant quelque lumière, se montrer plus bienveillante !

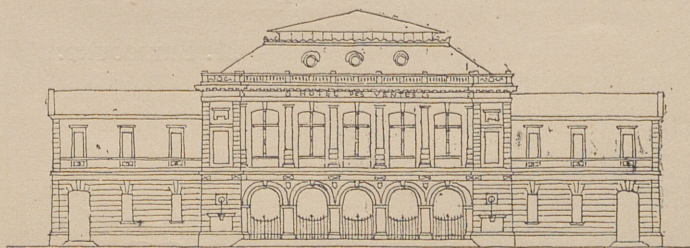
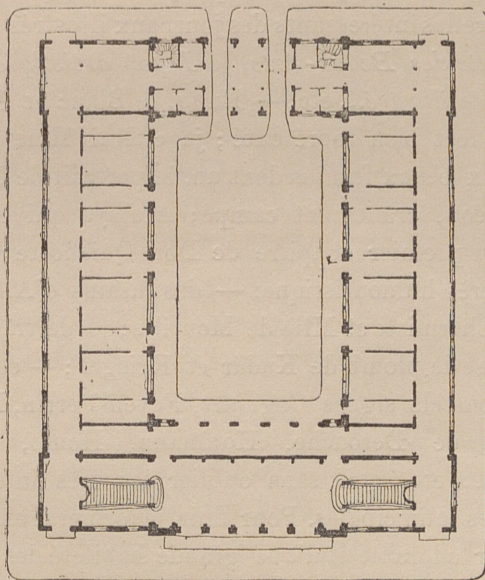
Nous allons la mettre immédiatement à l'épreuve en examinant le concours des vacances, *un hôtel des ventes mobilières*, proposé aux élèves de première classe, et qui a été exposé la semaine dernière.

La vente à l'encan, dit le programme, a pris à Paris une très grande importance, et l'hôtel de la rue Drouot, qui réalisait déjà un véritable progrès quand il fut construit en 1851, est aujourd'hui insuffisant.

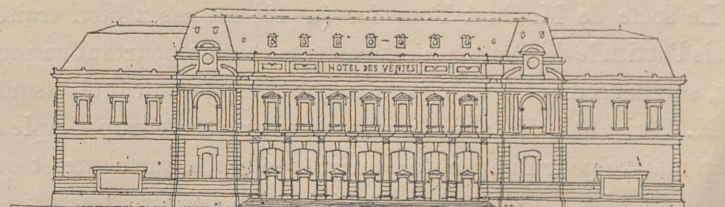
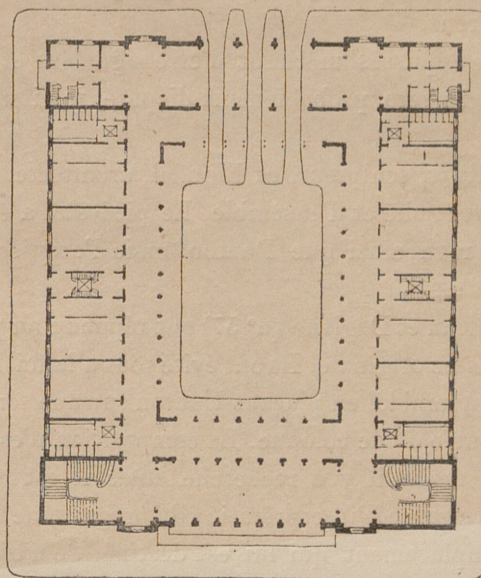
Le service d'un hôtel des ventes peut se diviser en deux parties bien distinctes. La première comprend la vente d'objets communs ou de grandes dimensions, la seconde comprend la

UN HOTEL DES VENTES MOBILIÈRES.

Projet de M. Mollet.



Projet de M. Mauber.



vente d'objets d'art, de curiosité et de luxe; ces ventes diverses appellent des publics différents qui doivent fréquenter le même édifice sans se rencontrer.

Le rez-de-chaussée, correspondant à la première partie, comprenait : 1° une cour couverte pour le chargement et le déchargement des voitures; 2° huit grandes salles ayant chacune un dépôt de marchandises; 3° plusieurs bureaux d'administration, un logement de concierge, des pièces d'attente pour les commissionnaires, cabinets d'aisances, escaliers de service et ascenseurs.

Une entrée particulière avec grand vestibule et bel escalier desservait la seconde partie située au premier étage.

Cet étage comprenait également huit salles d'exposition et de vente avec leurs dépôts, salles éclairées d'en haut et auxquelles on accédait facilement par de larges galeries. Il comprenait aussi des bureaux pour le secrétariat et la caisse, des cabinets d'aisance et des escaliers pour accéder au deuxième étage, où se disposaient une grande salle de réunion pour les commissaires-priseurs, un cabinet pour le président, des archives, un appartement pour l'agent comptable et des logements pour plusieurs gardiens.

Le terrain, isolé entre trois rues et une place, ne devait pas excéder 100 mètres dans sa plus grande dimension.

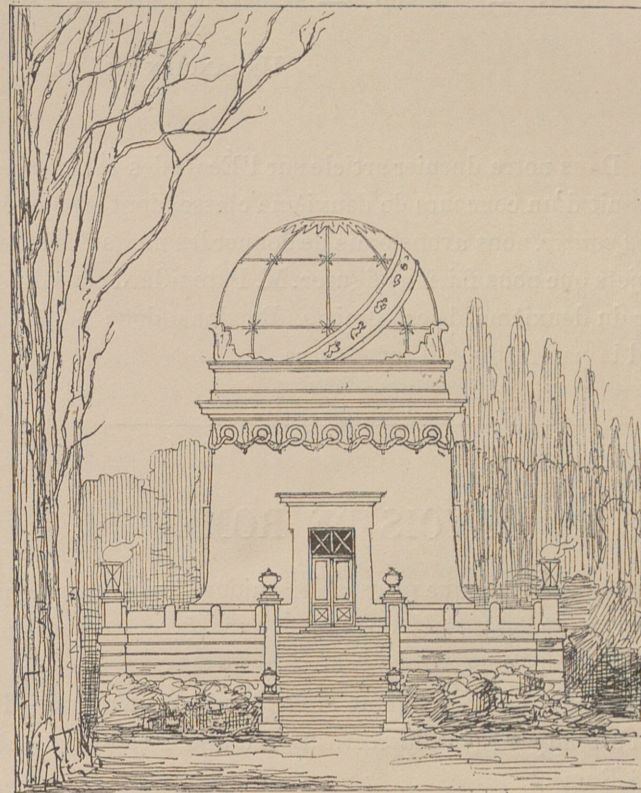
Vingt-neuf projets étaient exposés. Une deuxième médaille a été attribuée au projet de M. Mollet, élève de M. André; une autre au projet de M. Mauber, élève de M. Guadet; puis des premières mentions ont été attribuées à ceux de MM. Médecin, — Jules Henry, — Florange, — Mongenot, — Berteaux, — Blanche, — Eug. Lemoué, — Vemy, — Dubois, — Emile Robert, — Dupard, — Vudez, — Bion, — Le Roy, — Archambault, — Chaussemiche, — Guitard.

Ce qui semblait devoir caractériser l'hôtel proposé, c'étaient de vastes dégagements, des passages faciles pour les entrées et les sorties des voitures, une indication marquant comme le mouvement de la foule appelée à circuler dans l'hôtel.

Sous ce rapport, le plan de M. Mollet, dont le croquis figure ici, nous donne toutes satisfactions. Nous le préférons même à celui de M. Mauber, également bon cependant. Le premier, sans nuire à l'aspect général, a suffisamment séparé les différents publics, ainsi que le demandait le programme — et c'était là une assez grande difficulté si on voulait conserver au plan un caractère très ouvert; — le premier l'a fait en rejetant les dégagements des salles du rez-de-chaussée le long des façades latérales; tandis que le second, en les établissant le long de la cour intérieure, outre que la circulation y eût été gênée par le transport des gros objets de la cour dans les salles, obligeait, pour y parvenir, le public du rez-de-chaussée à passer par les mêmes entrées que le public du premier étage. Sans doute, pour le public du rez-de-chaussée, des entrées postérieures eussent pu être ménagées, mais on ne compose pas un plan avec des plaques indicatrices. M. Cousin, au contraire, avait trop marqué la distinction; on ne semblait plus pouvoir pénétrer au rez-de-chaussée. Et comme entrée d'un établissement où les allées et venues sont constantes, M. Cousin perce une simple porte carrée. — Cette fois, vous vous êtes trompé, Monsieur Cousin, mais vous vous rattraperez, nous n'avons à cet égard aucune crainte.

Que dire des autres plans? Vous les connaissez tous maintenant par les deux types présentés ici, types naturellement plus

UNE CHAPELLE FUNÉRAIRE. — Esquisse de M. Guénot.



ou moins bien interprétés. Ainsi beaucoup n'avaient ménagé sur la façade postérieure qu'un seul passage de voitures. Était-ce suffisant?

Pour les façades, si le rez-de-chaussée demandait à être très ouvert de façon à donner accès à une grande circulation, nous ne voyons pas la raison qui a fait ouvrir de même le premier étage, dans la plupart des compositions, comme si la salle correspondant au motif principal de ce premier étage était une salle caractéristique. On se serait cru alors en face d'une bibliothèque ou d'un musée. De simples fenêtres eussent bien mieux fait l'affaire, laissant aux arcades du rez-de-chaussée toute leur valeur, et sur les côtés des murs pleins eussent mieux marqué que les salles principales devaient être éclairées par en haut. M. Chaussemiche avait presque compris la chose, mais il l'avait traitée dans une note un peu trop monumentale.

Le sujet des esquisses était *une chapelle sépulcrale*. Cette chapelle devait servir de sépulture à un astronome et s'élever dans le parc d'un château de sa famille, sur le bord d'une grande route. Au-dessous du rez-de-chaussée était un caveau pour recevoir le sarcophage, auquel on accédait par un escalier commode, intérieur ou extérieur. Au-dessus du caveau était la chapelle pour célébrer chaque année le service anniversaire. Une petite sacristie y était disposée. La plus grande dimension du monument n'excédait pas 15 mètres.

Nous nous bornerons à présenter l'esquisse de M. Guénot. La sphère céleste formant un dôme à la chapelle est chargée de nous indiquer qu'il s'agit de la sépulture d'un astronome. Cette sphère céleste était plus ou moins importante, plus ou moins heureusement disposée dans les différentes esquisses; la porte d'entrée de la chapelle était plus ou moins monumentale, mais la disposition générale, le parti de composition était à peu près le même.

Une première mention a été accordée à M. Guénot, élève de MM. Vaudremer et Raulin; une autre à M. Berteaux, élève de

M. Raulin. Des secondes mentions ont été octroyées aux esquisses de MM. Dalmas, — Merland, — Rousseau Léon, — Patouillard.

UN ANCIEN ÉLÈVE.

P.-S. Dans notre dernier article sur l'École des beaux-arts où il s'agissait d'un concours de deuxième classe, dont le sujet était *un jeu de paume*, nous avons omis de donner les noms des auteurs des projets que nous faisons figurer. M. Patouillard nous dit être l'auteur du deuxième de ces projets. Rendons donc à M. Patouillard la paternité qu'il revendique.

ENVOIS DE ROME

Le temps nous manque pour parler aujourd'hui avec quelques développements des envois de Rome exposés cette semaine à l'École des beaux-arts.

M. d'Espouy a envoyé l'état actuel et la restauration d'un tombeau à Pompéi, avec la restitution d'une façade du palais Linotti à Rome.

M. André s'est exercé sur différents entablements (entablement du forum triangulaire à Pompéi, — entablement du temple d'Antonin à Rome, — entablement de la basilique Ulpia, également à Rome) dessinés au quart des originaux ; puis, pour sortir un peu du pur classique, il a dessiné de beaux détails du cloître de Montréal, en Sicile. Nous allions oublier la frise de l'Acropole d'Athènes, présentée à moitié d'exécution.

M. Defrasse a employé sa première année à dessiner et laver avec une rare perfection le chapiteau et la base des colonnes du temple de Castor et Pollux à Cora. Il a également dessiné et restauré sur toutes ses faces un petit autel votif découvert en 1881 et conservé au musée d'Ostie.

Enfin M. Redon a exposé les magnifiques ruines du temple de Baalbek, Héliopolis, en Syrie. Un plan général et les façades antérieure, postérieure, méridionale et septentrionale présentent l'état actuel de ces ruines.

Mais nous en reparlerons la prochaine fois.

U. A. E.

AVIS

Un accident survenu au dernier moment nous force à remettre au prochain numéro la planche du Dôme de Milan, qui accompagne l'article de M. Mélan. Nous donnons à la place une planche double, la vue du théâtre de Montpellier, nouvellement inauguré.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

LÉGISLATION ET JURISPRUDENCE DU BATIMENT

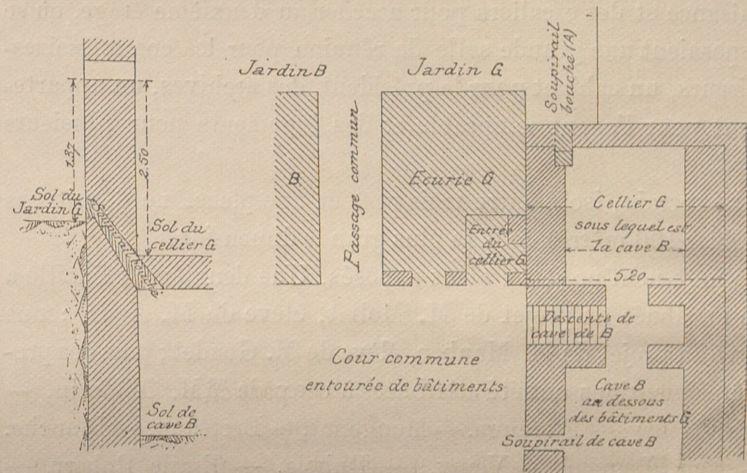
Servitude.

B et G sont propriétaires d'un immeuble acquis après avoir été divisé en deux lots.

La cour intérieure entourée par les bâtiments des deux propriétaires est restée commune entre eux.

Ils possèdent chacun une partie du jardin situé au droit de leurs bâtiments.

B possède deux caves au-dessous d'une partie des bâtiments de G, lesquelles caves ont deux soupiraux donnant, l'un sur la cour commune et l'autre sur la partie de jardin appartenant à G. (Voir le croquis ci-joint.)



Cette situation existe depuis longtemps et est couverte par la prescription plus que trentenaire.

Les titres qui déterminent les diverses clauses et conditions de jouissance de ces deux parties d'immeuble sont muets en ce qui concerne les soupiraux des caves.

G ayant la prétention de faire construire un petit bâtiment sur la partie A de son jardin a bouché en maçonnerie le soupirail éclairant de ce côté la cave de B.

Je vous prie de bien vouloir me faire connaître si G est dans son droit en agissant ainsi.

Réponse. — Les servitudes continues et apparentes s'acquièrent par titre ou par la possession de 30 ans.

La destination du père de famille vaut titre à l'égard des servitudes continues et apparentes.

Il n'y a destination du père de famille que lorsqu'il est prouvé que les deux fonds actuellement divisés ont appartenu au même propriétaire et que c'est par lui que les choses ont été mises dans l'état duquel résulte la servitude.

Notre correspondant nous dit que dans l'espèce qui nous est soumise, les titres ne règlent pas la propriété des soupiraux de caves ; l'existence de ces soupiraux ne paraît pas résulter non plus, d'après l'exposé qui nous est fait, de la destination du père de famille ; de sorte que, pour conserver les soupiraux, le propriétaire B ne peut purement et simplement qu'invoquer la prescription.

Pour pouvoir prescrire, dit l'article 1229 du Code civil, il faut une possession continue et non interrompue, paisible, publique, non équivoque et à titre de propriétaire.

Pour compléter la prescription, on peut joindre à sa possession celle de son auteur, de quelque manière qu'on lui ait succédé, soit à titre universel ou particulier, soit à titre lucratif ou onéreux.

Le propriétaire B... peut-il, sa possession étant ajoutée à celle de son auteur, justifier que les soupirails existent depuis plus de 30 ans? Si oui, une autre question non moins importante reste à examiner.

La loi dit qu'il faut que la possession, pour pouvoir prescrire, soit publique, non équivoque et à titre de propriétaire; l'examen des lieux du côté du jardin de G... établit-il une possession de cette nature. Apparaît-il réellement, soit en raison de l'importance du soupirail, soit en raison de son apparence extérieure, que ce soupirail constitue une servitude? Si oui, la prescription peut être invoquée.

Mais, si l'apparence extérieure du soupirail ne paraît dénoncer qu'une simple tolérance de la part de G..., s'il peut y avoir réellement équivoque, la loi dit que les actes de pure faculté et ceux de simple tolérance ne peuvent fonder ni possession ni prescription.

Si nous examinons maintenant le soupirail en lui-même, il nous paraît incontestable que ce soupirail n'a pas été pratiqué au moment de la construction de la maison, mais bien après coup, et cette situation nous permet de croire à une tolérance dans l'existence de ce jour.

~~~~~  
*Contribution des portes et fenêtres.*

Dans un bail que j'ai rédigé pour un de mes clients se trouve l'article suivant :

Le premier prend à sa charge les taxes du balayage, des portes et des fenêtres, des *droits proportionnels* et de l'enregistrement.

Dans notre pensée nous désirions faire participer le locataire dans les frais des *droits proportionnels* que paye le propriétaire (environ 1 fr. 64 de revenu) et qui ont été comptés sur la quittance à raison de 1 fr. 25 du loyer.

Le premier terme a été payé sans observation, mais aujourd'hui, le locataire s'étant, paraît-il, renseigné, refuse d'acquiescer ces droits proportionnels.

A-t-il raison ?

Pour moi, je crois que non, vu qu'il y a contrat entre les parties; mais néanmoins, je vous serais très obligé de me donner votre avis.

*Réponse.* — Toutes les portes et fenêtres donnant sur les rues, cours et jardins des bâtiments ou usines, sont soumises à la contribution, dite contribution des portes et fenêtres.

La contribution des portes et fenêtres est perçue d'après un tarif qui s'élève ou s'abaisse dans chaque commune, selon qu'il est nécessaire pour atteindre ou dépasser le contingent fixé.

Il a été ajouté, dès l'origine, aux principales des contributions directes un supplément que l'on appelle centimes additionnels.

Suivant l'affectation à donner au produit des centimes additionnels, ceux-ci sont généraux, départementaux, communaux.

Une taxe extraordinaire établie par un vote du conseil municipal et législativement approuvée, pour être répartie sur les quatre contributions directes, doit être supportée par le propriétaire et le locataire suivant la part mise à la charge de chacun d'eux, soit par la loi, soit par les conditions du bail. (Cass. 22 janv. 1873. S. 73, 1. 335.)

C'est donc avec raison que la part de cette taxe afférente aux portes et fenêtres est mise à la charge du locataire (dont cet impôt est une dette personnelle), alors surtout que le bail l'oblige à payer cette contribution. (Article précité du 22 janvier 1873.)

*Le Secrétaire du Comité de jurisprudence,*  
 Henri RAVON, architecte.

## L'ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL

(Voyez page 488, 3<sup>e</sup> année.)

Dans nos articles précédents, nous avons commencé l'étude de l'éclairage au gaz, nous avons fait remarquer qu'il fallait s'attacher à régulariser la pression, et nous avons décrit quelques-uns des appareils inventés dans ce but. Pour être complet, il nous reste à parler, avant d'arriver aux brûleurs, des compteurs et de la canalisation.

Sur les premiers, nous n'aurions qu'à répéter ce qui a déjà été dit ici même par M. A. Pujol (1), car les compteurs sont arrivés à évaluer la dépense avec un tel degré d'approximation — les erreurs sont inférieures à 1 p. 100 dans les grands modèles — que l'on n'a pour ainsi dire plus de perfectionnements à demander dans cette voie. Cependant, il reste à trouver un liquide économique n'attaquant pas la cuve, congelable à une température un peu inférieure à 0° et évitant par suite les inconvénients que présente l'eau sous ce rapport. Les liquides employés jusqu'ici et les désagréments ou la cherté qui résultent de leur emploi sont connus; nous passons outre.

Sur la canalisation dans la maison, il y a également peu à dire; les tuyaux généralement en plomb courent dans les angles des appartements; ils sont la plupart du temps apparents, afin de faciliter la surveillance. On les dissimule quelquefois dans les murs qu'on est d'ailleurs souvent obligé de leur faire traverser. Dans ce cas, il est prescrit de les entourer d'un manchon — un tuyau en fer — dont les extrémités sont garnies d'une toile métallique qui permet la circulation de l'air dans lequel se diluerait le gaz s'échappant par une fuite qui viendrait à se produire. Autrement, l'espace annulaire formerait réservoir; il y aurait danger d'explosion.

Une seconde précaution à prendre en canalisant le gaz, c'est de placer sous les points bas, des tubes verticaux où l'eau de condensation vient se rassembler; on l'évacue en dévissant le bouchon qui ferme le tube. Si on négligeait de prendre cette mesure il se formerait des siphons hydrauliques isolant les unes des autres différentes parties de la canalisation.

L'appareil le plus simple pour consommer le gaz au point de vue de l'éclairage, c'est le *bec papillon*, ainsi nommé parce que la flamme s'étale en affectant à peu près la forme des ailes déployées d'un papillon. Il se compose d'un cylindre formé d'une demi-sphère ou d'une calotte en fonte ou en stéatite (2), percée d'une fente; il se visse à l'extrémité de la conduite. Il brûle environ 115 litres de gaz pour fournir la même lumière qu'une lampe Carcel dépensant 42 grammes d'huile de colza épurée en une heure.

Dans le *bec bougie*, au lieu d'une fente dans la sphère, on trouve un trou cylindrique et la flamme a la forme de celle d'une bougie. Une propriété remarquable de ce genre de becs a été signalée par MM. Pelouze et Andouin : « La dépense tend à être constante pour une même hauteur de flamme, quel que soit le diamètre du trou. » Propriété qui est utilisée dans les laboratoires pour mesurer le pouvoir éclairant.

Le *bec Manchester* a le même aspect que le bec papillon, tant comme appareil que comme forme de flamme; celle-ci est obtenue par la rencontre de deux courants dirigés obliquement sur l'axe par deux petits canaux cylindriques. De ces trois becs qui sont employés surtout à l'air libre, le bec papillon est encore le

(1) Première année, pages 81 et 82.

(2) Terre réfractaire qui se trouve en Allemagne.



Fig. 1.

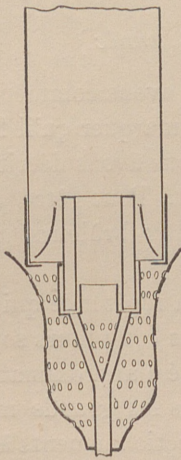


Fig. 4.

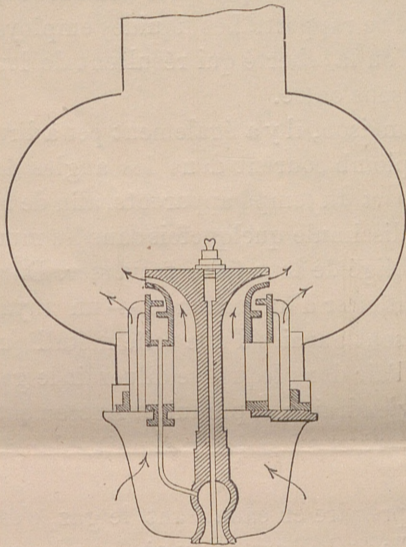


Fig. 2.

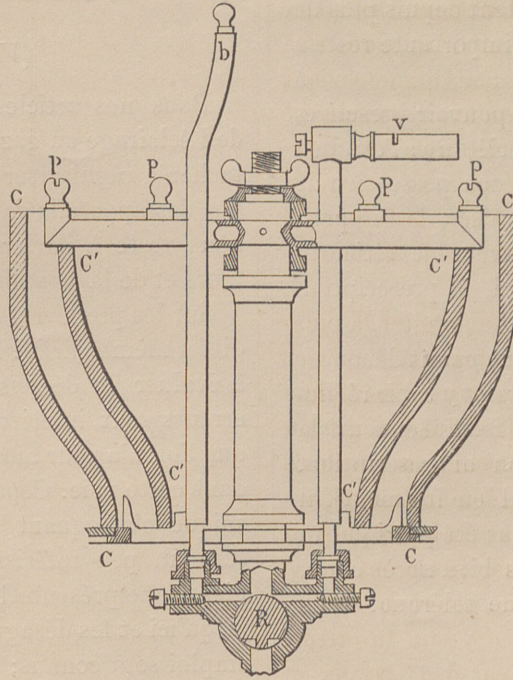
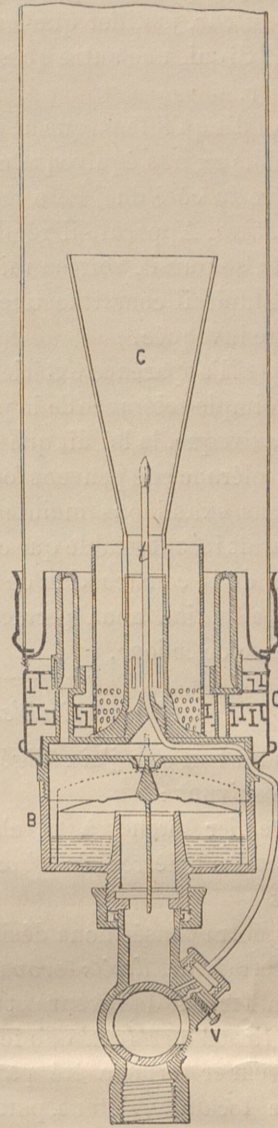


Fig. 3.



meilleur, il donne plus de lumière que les deux autres pour une même consommation ; on lui préfère quelquefois le Manchester parce que celui-ci est moins sensible aux variations de la pression.

Comme pour l'éclairage à l'huile, l'emploi des cheminées en verre montées sur les becs de gaz et activant

l'arrivée du comburant a été un sensible progrès ; on a pu ainsi consommer le gaz dans de meilleures conditions. Les becs de ce système sont du type dit d'Argand, ils sont à double courant d'air. Le gaz est amené par un conduit qui se divise en deux branches (fig. 1) qui débouchent dans une partie annulaire dont la base supérieure est percée d'une fente circulaire ou de trous. L'air passe d'abord au travers d'un grillage ou panier en métal ou en porcelaine qui régularise sensiblement la vitesse d'accès, puis vient en contact avec l'intérieur et l'extérieur de la flamme.

D'après les expériences faites par M. Giroud, un bec d'Argand ou Bengel à 30 jets ayant une cheminée de 18 centimètres, un courant d'air extérieur de 9 millimètres et brûlant 153 litres à l'heure à la pression de 3.5 millimètres, a une intensité de 14.20 bougies.

On admet en général qu'une carcel donne la lumière de 7.5 bougies de l'Étoile ; cette relation n'existe pas toujours, ou plutôt elle n'existe que rarement ; elle repose sur des moyennes dont les termes sont assez différents les uns des autres, ce qui lui enlève tout caractère de précision ; lisez plutôt ce qu'en pense M. E. Hospitalier qui, après avoir montré dans un article sur l'« Incertitude des grandeurs fondamentales de la physique » (1) combien peu on doit compter sur les évaluations faites avec le *candle-étalon* comme base, base définie cependant acte du Parlement anglais, continue ainsi :

« Cela est bien pis encore si nous prenons la bougie allemande ou la bougie de l'Étoile, dont les puissances lumineuses varient d'un échantillon à l'autre et d'un auteur à l'autre, suivant les

sources auxquelles il a puisé. »

M. Hospitalier conclut en disant que, sans pousser les réformes jusqu'à faire un arrêté à la Rochefort (1), « ... il serait urgent d'aviser et de mettre fin à des fantaisies, des incohérences et des incertitudes absolument indignes de l'état actuel de la science ».

Si nous avons cité sur cette question l'opinion d'un de nos techniciens les plus distingués, c'est surtout pour faire voir quel peu d'importance il faut ajouter, quelle foi il faut avoir dans les pompeuses évaluations de certains fabricants qui affectent, spécialement pour les lampes électriques, de nous faire connaître la puissance de leurs appareils comparativement à celle d'une bougie. Cette méthode leur laisse une très grande marge dont nous voudrions bien croire qu'ils ne se servent pas pour leurrer leur clientèle.

Mais puisque vous critiquez les résultats évalués en bougies, nous dira-t-on, pourquoi les donnez-vous ? Tout simplement parce que nous n'en savons pas d'autres et que nous estimons qu'il vaut encore mieux connaître approximativement la valeur d'un appareil que d'être à ce point de vue dans une ignorance complète. — Revenons aux brûleurs.

Les ingénieurs gaziers en étaient dans leur industrie à peu près où nous en sommes arrivé nous-même, et le public ne semblait pas leur demander beaucoup plus d'efforts : nous verrons en effet que ceux de Chaussenot ne furent pas favorablement accueillis, lorsque l'on fit les premiers essais d'éclairage électrique. Bien que ceux-ci n'aient d'abord réussi que médiocrement, on s'habitua toutefois à une lumière plus vive ; certaines rues éclairées seulement par quelques papillons parurent presque dans l'obscurité. Le concours était ouvert ; des deux côtés, gaziers et électriciens travaillèrent avec ardeur ; les premiers à rendre plus éclatante la flamme de leur combustible, les seconds à adoucir l'éclat

(1) Article premier. — Il n'y a plus de mesures photométriques. Art. 2. — Personne n'est chargé de les exécuter.

(1) L'Electricien n° 272.







fatigante pour les yeux, moins influencée par les courants inconstants de l'air extérieur; ils affirment que ce dernier fait a été constaté (1). »

Malheureusement, Chaussonnet était en avance, le public ne demandait pas tant de lumière; l'invention, même perfectionnée par M. Missire, de Paris, n'eut pas le succès qu'elle méritait.

En 1870, un architecte, M. Delmas-Azéma, reprit ce genre d'expériences; nous verrons plus loin à quels résultats il est arrivé.

Nous parlerons d'abord des expériences faites en 1881 par M. Frédéric Siémons, de Dresde, qui fit faire un grand pas à la question, non pas par la manière dont il est arrivé à ces résultats, mais principalement, croyons-nous, par le grand retentissement qu'eurent ces expériences; celles-ci mirent en évidence le but qu'il fallait chercher à atteindre pratiquement.

La Compagnie parisienne, pour établir une comparaison entre la lumière électrique et celle du gaz, installa sur la place du Palais-Royal des lanternes avec becs Siémons, dépensant 1,600 litres par heure et ayant une puissance lumineuse d'environ 29 carcels.

Ces brûleurs, qui ont depuis longtemps disparu, avaient une forme disgracieuse qui les condamna immédiatement à se retirer dans leur pays d'origine et en Belgique, où ils ont reçu, paraît-il, d'assez nombreuses applications.

Dans le type le plus connu et dont la figure 5 représente la coupe, le gaz arrive par la partie inférieure, entre dans des tubes disposés en couronne, à la sortie desquels il s'enflamme. Les jets incandescents se soudent les uns aux autres et s'élèvent d'abord verticalement, puis sont appelés par le conduit G et la cheminée. Sous cette influence, ils se courbent et plongent dans la cheminée centrale dont ils échauffent les parois au contact desquelles la température de l'air s'élève à environ 700°.

Le regretté Félix Le Blanc, chef du service de la vérification du gaz à Paris, a constaté que :

Les modèles construits pour une dépense de 300 litres donnent 5 à 7 carcels, soit 45 à 50 litres par carcel;

Les modèles construits pour une dépense de 600 litres donnent 13 à 14 carcels, soit 40 à 45 litres par carcel;

Les modèles construits pour une dépense de 800 litres donnent 20 à 22 carcels, soit 38 à 40 litres par carcel;

Les modèles construits pour une dépense de 1,600 litres donnent 46 à 48 carcels, soit 33 litres par carcel.

On le voit, l'économie réalisée est considérable, aussi l'appareil parut-il d'abord appelé à un emploi fréquent pour l'éclairage des grands espaces; il n'en a rien été

et cela principalement pour la raison que nous avons donnée : le manque d'élégance le rendait impropre à l'éclairage public. Un assez grand nombre d'industriels qui, pour l'éclairage de leurs ateliers, n'ont pas à entrer dans ces considérations et recherchent surtout un rendement supérieur, ont continué à se servir du récupérateur Siémons; l'un d'eux qui l'emploie depuis 1882, nous disait à ce sujet : « ... Les seules critiques que l'on puisse formuler sur cet appareil, c'est qu'il donne lieu à des dépenses d'entretien assez élevées et que, dans la pratique, il consomme peut-être un peu plus que les quantités annoncées. »

Ces dépenses proviennent surtout du nettoyage; il est en effet nécessaire de « ramoner » souvent les cheminées, car il s'y dépose une assez grande quantité de noir de fumée.

(A suivre.)

C. J.

## CONCOURS

### VILLE DE MEUDON

AVIS

*Exposition des projets de mairie et d'école.* — Le maire de Meudon a l'honneur d'informer les intéressés, que l'exposition des projets relatifs à la construction d'une mairie et d'une école de garçons, est prorogée de huit jours, du 25 au 31 octobre inclusivement.

L'exposition, située salle de l'Orangerie du Château, est visible chaque jour de 10 heures du matin à 3 heures du soir.

En mairie, à Meudon le 20 octobre 1888.

Le Maire,

SIGNÉ : LECORBEILLER

## NOUVELLES

### ÉTRANGER

**Ecole allemande à Rome.** — On étudie depuis quelque temps à Berlin le plan de la fondation d'une école des beaux-arts allemande, qui serait établie à Rome.

**Récompenses à l'Exposition de Bruxelles.** — Le Jury supérieur de l'exposition de Bruxelles, présidé par M. Bertrand, de Paris, vient de décerner un diplôme d'honneur aux colonies françaises, une médaille en argent à M. Sauvestre, architecte de la tour Eiffel, et une médaille en argent à M. Saladin, architecte de la section tunisienne, qui avait exposé les dessins du Palais tunisien de l'esplanade.

### DÉPARTEMENTS

**Un Casino municipal à Vichy.** — Le conseil municipal de cette ville vient d'adopter les conclusions d'un rapport tendant à traiter définitivement avec MM. Constant-Bernard et Fontenille, architectes à Paris, pour la construction d'un casino municipal.

**Travaux à Juvisy.** — La commune de Juvisy-sur-Orge (Seine-et-Oise) demande des propositions pour la construction d'un

marché et l'installation de l'éclairage par le gaz. S'adresser à la mairie de Juvisy.

**Adjudication à Oeuilly.** — Le 2 décembre, il sera procédé, en présence de M. Gaillandre, architecte à Epernay, à l'adjudication au rabais des travaux à exécuter pour la construction d'une école mixte au hameau de Montvoisin et d'une salle de classe à Oeuilly. Les évaluations s'élèvent à 19,838 fr. 51.

**Eglise Saint-Quinin.** — M. Robert de Lasteyrie a communiqué à l'Académie une note sur une antique église, Saint-Quinin, de Vaison (Vaucluse). A l'encontre de l'opinion généralement reçue, il a démontré que l'abside de cet édifice n'est ni mérovingienne ni carlovingienne, mais romane, et qu'elle date soit des dernières années du onzième siècle, soit des premières années du douzième. L'erreur que M. de Lasteyrie combat est d'autant plus manifeste qu'il existe à Vaison même une église que des textes formels attribuent au milieu de l'époque carlovingienne, c'est l'église Notre-Dame, l'ancienne cathédrale. De nombreux et importants remaniements en ont modifié les dispositions primitives, mais elles sont encore reconnaissables et M. de Lasteyrie a pu restituer l'édifice carlovingien, dont il a soumis un plan à l'Académie.

**Hôpital à Nice.** — Après avoir visité l'hôpital militaire, le ministre de la guerre a décidé qu'un nouvel hôpital serait construit à Nice.

**L'éclairage électrique dans les départements.** — L'éclairage électrique tend de plus en plus à se répandre dans les théâtres des grandes villes de province.

Le théâtre du Capitole, à Toulouse, a été installé à l'électricité par la Compagnie du Gaz. Il comprend 1000 lampes à incandescence de 10, 16 et 20 bougies, disposées sur deux circuits dont chacun est alimenté séparément par une dynamo de 500 lampes, mise en mouvement au moyen d'un moteur à gaz Otto de 50 chevaux.

On annonce aussi l'adoption de l'éclairage électrique pour le Grand-Théâtre de Nice : l'installation devra être en état de fonctionner pour la prochaine saison d'hiver.

A Lyon a eu lieu tout récemment l'inauguration de l'éclairage électrique au théâtre des Célestins, installé par la Compagnie du Gaz.

A Montpellier, on vient d'inaugurer le nouveau théâtre municipal avec l'installation de l'éclairage électrique; on assure que l'effet a été grandement goûté du public.

## PARIS

**L'Opéra-Comique.** — Après avoir entendu M. Lockroy, la Commission de l'Opéra-Comique a décidé que la reconstruction de ce théâtre serait mise au concours, et qu'on demanderait à la Chambre une somme de 30,000 francs pour faire face aux frais dudit concours.

M. Steenackers a été nommé rapporteur.

Le Gérant : P. PLANAT.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17

(1) *Traité de l'éclairage au gaz*, par M. Pelouze.

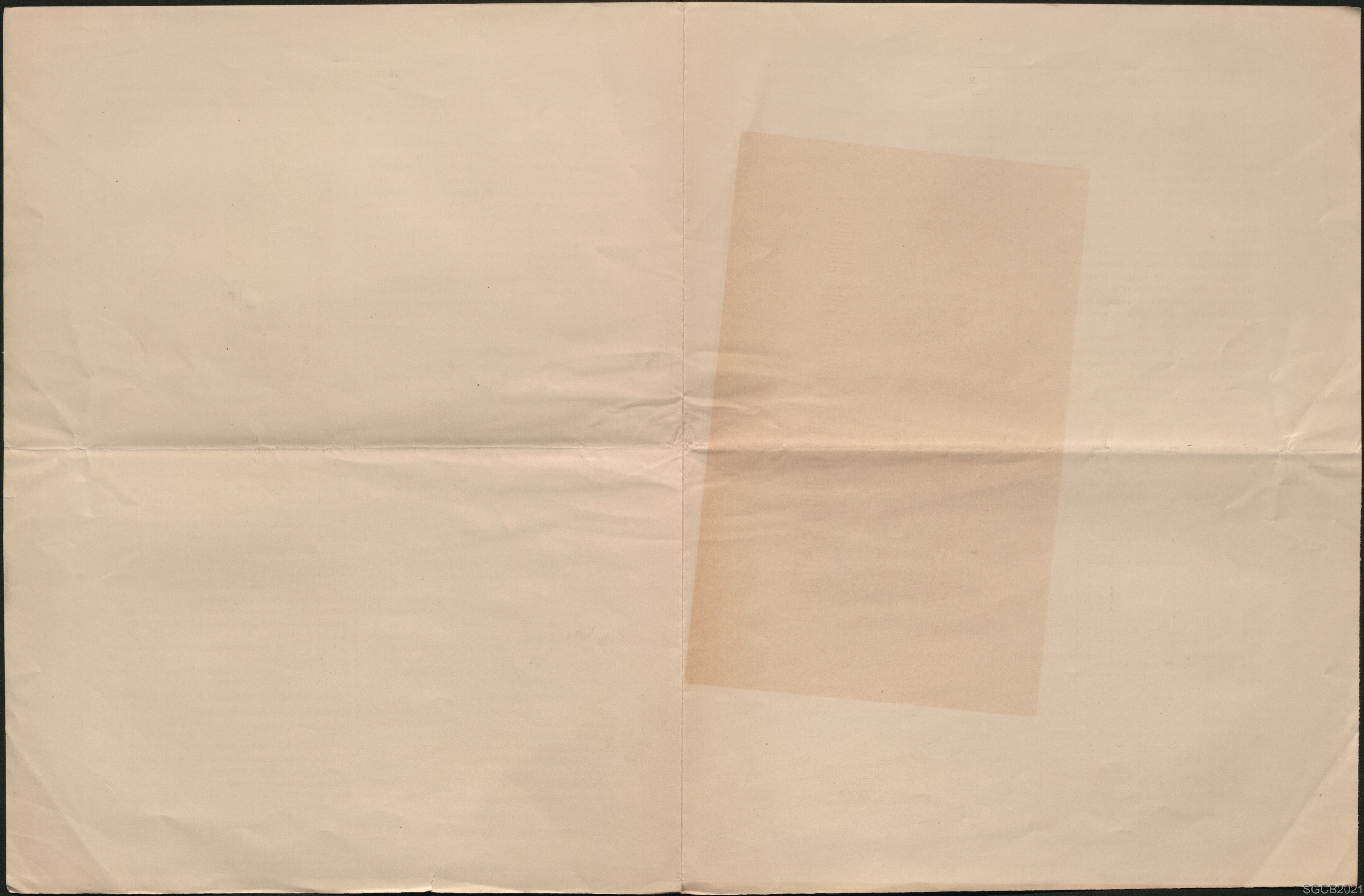




JANVIER 1884

THÉÂTRE DE MONTPELLIER M. CASSIEN-BERNARD, Arch<sup>te</sup>







**ECONOMIE ET FINANCE.**

La reconstitution des réserves métalliques de la Banque d'Angleterre a fait des progrès assez appréciables, depuis quinze jours, pour accrédi-ter l'hypothèse d'un abaissement prochain. On ne croit pas que la Banque de France fasse de même. Mais il suffit qu'une mesure de ce genre soit prise à Londres pour détendre la situation générale du marché monétaire et, par extension, reconforter à la fois le commerce et la finance. A l'entrée de la saison d'hiver, il n'est pas sans intérêt de payer les capitaux plus ou moins cher. Or, il y a quinze jours, il ne manquait pas d'alarmistes pour annoncer que le loyer de l'argent irait à 7, 8, 9 0/0.

Donc, on est délivré de cette inquiétude, au moins pour un bon moment. Elle reparaitra peut-être vers la fin de l'année, à l'époque des grands règlements, parce que ces règlements immobilisent momentanément des capitaux considérables, et parce que les achats de grains de l'Europe occidentale auront augmenté les exportations d'or. Mais au moins l'effet de ces exportations n'aura pas été accru par un drainage dangereux à destination des républiques de l'Amérique méridionale. C'est à ce drainage que les mesures de défense des grandes banques européennes ont heureusement mis obstacle. Pour le reste on s'en arrangera. Et d'ailleurs si le taux de l'escompte est au double de ce qu'il était cet été, et même y demeure, du moins le commerce y trouve-t-il une compensation dans le réveil économique qui pré-lude à l'Exposition du centenaire et que celle-ci achèvera. De même la finance a pris son parti du renchérissement du report parce que ce renchérissement coïncide avec une reprise des transactions. C'est ce qui explique pourquoi tant de fermeté prévaut sur tous les points de la cote.

Les nouveautés politiques ou fiscales qui s'élaborent au sein du Parlement, — moins assurées de succès d'ailleurs qu'on ne pense, — n'ont pas troublé, d'autre part, les milieux financiers ni altéré la confiance de l'épargne, qui se porte avec une persévérance si judicieuse sur les valeurs de premier rang : Chemins de fer, Suez, actions et obligations du Crédit Foncier; c'est sur elles que rejaillira, en effet, le relèvement économique qui s'annonce de toutes parts.

**VENTES ET ADJUDICATIONS**

**ADJ** ON m. s. une ench. ch. des not., le 20 novembre 1888 à midi, **Jardin-Marais** à Paris (13<sup>e</sup> arr.) rue du Hameau, 10. C. 4.000 m. M. à pr. 10.000 fr. M<sup>e</sup> **Latapie de Gerval**, not. à Paris-Vaugirard, r. Beuret, 30.

**PROPRIÉTÉ R** UE **CHATEAUDUN** 36 et à PARIS de **CHATEAUDUN** 38 (ang. r. Taillibout), **Maison, hôtel et jardin**. C. 1095<sup>m</sup> Fac. 66<sup>m</sup>95. Rev. 73.226 fr. M. à p. 900.000 fr. à adj. m. s. 1 ench. ch. des not. de Paris, le 30 octobre 1888 S'ad. à M<sup>e</sup> **Segond**, not., r. Laffitte, 7.

**ADJ** ON m. s. 1 ench., ch. des not. de Paris, pl. du Châtelet, mardi 27 nov 1888, midi. D'un **Terrain** à Paris-Passy (16<sup>e</sup> arr.) 1<sup>er</sup> l. r. des Sablons 24, c. 300<sup>m</sup>48. 2<sup>e</sup> l. r. Decamps, 7, c. 300<sup>m</sup>48. M. à p. de chaque l. 25.000 fr. Faculté de réunion. S'ad. à M<sup>e</sup> **Cherrier**, not. à Paris, r. du Louvre 44, dép. de l'ench.

**A ADJ** uger le 12 novembre 1888, une heure, en l'étude de M<sup>e</sup> **Thomas**, not. 83, route d'Orléans, Montrouge. **Maison** à Paris, r. d'Alésia, 181. Rev. évalué : 12.000 fr. M. à p., 135.000 fr. **Maison** à Paris, r. d'Alésia, 183, rev. év. 8.000 fr. M. à p. 95.000 fr. Const. récente, façade pierre. rev. suscep. d'augm.

**A ADJ** er, le 13 nov. 88, midi, ch. des not., par M<sup>e</sup> **Breuille**, not., r. St-Martin, 333. **Maison avec jardin**, r. des Pyrénées, 285. C. 1.293<sup>m</sup>20, env. M. à pr. 50.000 fr.

**3 M**aisons à Paris: 1<sup>er</sup> r. **J.-J. Rousseau**, 62, face Hôtel des Postes. C. 512<sup>m</sup>. Revenu 31,979 M. à p. 400.000 fr. 2<sup>o</sup> r. **des Bourdonnais**, 37, près r. des Halles. C. 300<sup>m</sup>. Rev. 19.238 f. M. à p. 203.000 f. 3<sup>o</sup> pl. **du Panthéon**, 9. Rev. 8.000 f. M. à p. 80.000 f. **Adj<sup>m</sup>** m. s. 1 ench. ch. des not. de Paris, le 27 nov. 1888. S'ad. à M<sup>e</sup> **Dauchez**, not., 37, quai de la Tournelle.

Dessinateur-architecte, élève de l'école des Beaux-Arts, 7 ans de pratique en province, demande emploi. Init. P. F. 69

**C<sup>IE</sup> DU TAPIS-CORTICINE**

LINOLEUM PERFECTIONNÉ  
Corticine Silencieuse. Carpettes Escaliers  
52, Rue Etienne-Marcel, 52. Paris.

**FLUATATION**

POUR LE  
**DURCISSEMENT ET L'INALTÉRABILITÉ**  
DES PIERRES CALCAIRES

ÉCONOMIE DE 60 p. 100

Sur la construction par l'emploi des pierres communes rendues plus belles et plus durables que les roches. — Restauration. Remise en état des constructions détériorées

HORS CONCOURS A L'EXPOSITION DES ARTS DÉCORATIFS  
**FAURE & KESSLER**, à Clermont-Ferrand.  
Suc. à Paris, 15, av. de l'Opéra, et 16, r. d'Argenteuil

**MOSAIQUES**

Maison fondée en 1852  
La première qui a introduit, en France, la Mosaïque décorative en émaux sur fond d'or, figures et ornements, pour le nouvel Opéra

DÉCORATION MURALE, VOUTES, PLAFONDS, FAÇADES, ÉGLISES, PALAIS, MUSÉES, THÉÂTRES.

**MOSAIQUE VÉNITIENNE ET ROMAINE**  
en marbre pour pavements

MÉD. D'OR ET DIP. D'HONNEUR à toutes les Expositions univ. Travaux du nouvel Opéra, Hôtel des Postes

Hôtel de Ville, le Louvre, Trocadéro, Beaux-Arts, etc.

**FACCHINA** maître mosaïste breveté 47, rue Cardinet, PARIS

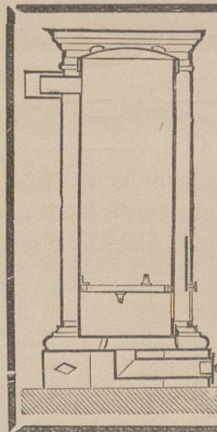
**C<sup>IE</sup> DE ST-GOBAIN, CHAUNY ET CIREY**

SIÈGE SOCIAL :  
9, rue Ste Océile,  
PARIS.



FONDATION :  
Octobre 1665.

GLACES DE MIROITERIE ET DE VITRAGE  
VERRES A RELIEFS POUR TOITURES  
DALLES PAVÉS ET MOULAGES



**CALORIFÈRES JOLY**  
Brevetés S. G. D. G.

Marchant **donze heures**.  
Dépense, 20 à 50 cent.

FOYER MOBILE ET FOYER FIXE  
Simple et double enveloppe

**CALORIFÈRE ROULANT**  
à feu continu.

**J. PAILLARD** r. Rougemont, 4  
PARIS

Médaille d'argent 1<sup>re</sup> cl  
Exposition univ. de 1867.  
Médaille de mérite  
Exposition de Vienne 1875

**PRODUITS INDUSTRIELS POUR LE BATIMENT**

Commission. — Représentation

**GUILLAUME HAMELIN**

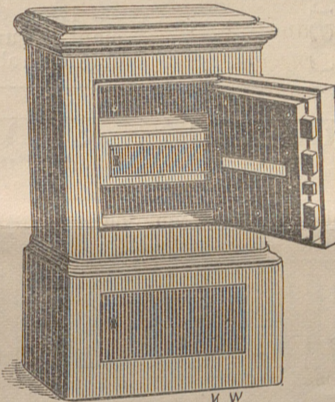
150, boulevard Magenta.

PARIS

Se met à la disposition de MM. les Constructeurs, Architectes ou Entrepreneurs, pour leur procurer tous les articles du bâtiment dans les meilleures conditions.

Envoi gratuit, sur demande, de renseignements, tarifs, albums et dessins de toutes fabrications.

**COFFRES-FORTS PETITJEAN**  
INCOMBUSTIBLES. INCROCHETABLES



93, rue de Richelieu, 93.

181, boulevard Sébastopol, 181.

PARIS

**Vitraux d'Art.**

**FÉLIX GAUDIN,**

55, Cours Sablon, à CLERMONT-FERRAND; 56, Boulevard Montparnasse, PARIS, A. VADON, Représentant. — Maison Fondée en 1835.

Pour maisons particulières, hôtels, etc., Vitraux artistiques de tous genres extrêmement soignés. — Pour maisons de rapport, Vitraux courants d'excellente qualité, plombs ronds, soigneusement mastiqués, depuis 15 fr. le mètre carré.

PRIX EXCEPTIONNELS AUX ENTREPRENEURS.

Médailles aux Expositions de Paris, Londres, Rome, Vienne, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Nevers, Nice, Toulouse, Boston, Nouvelle-Orléans.

NOMBREUX TRAVAUX EXÉCUTÉS A PARIS.

**VITRAUX**

D'ART

RELIGIEUX

DE

TOUS STYLES

COMMISSION

**H. CHABIN**

PEINTRE VERRIER

PARIS. — 230, BOULEVARD RASPAIL. — PARIS.

TRAVAUX EXÉCUTÉS A PARIS

ÉGLISES SAINT-SULPICE, SAINT-LEU, IMMACULÉE-CONCEPTION, SAINT-FRANÇOIS DE SALES, SAINT-EUGÈNE, SAINT-JEAN-BAPTISTE DE GRENELLE

**VITRAUX**

D' APPARTEMENTS

ANCIENS

ET

MODERNES

EXPORTATION

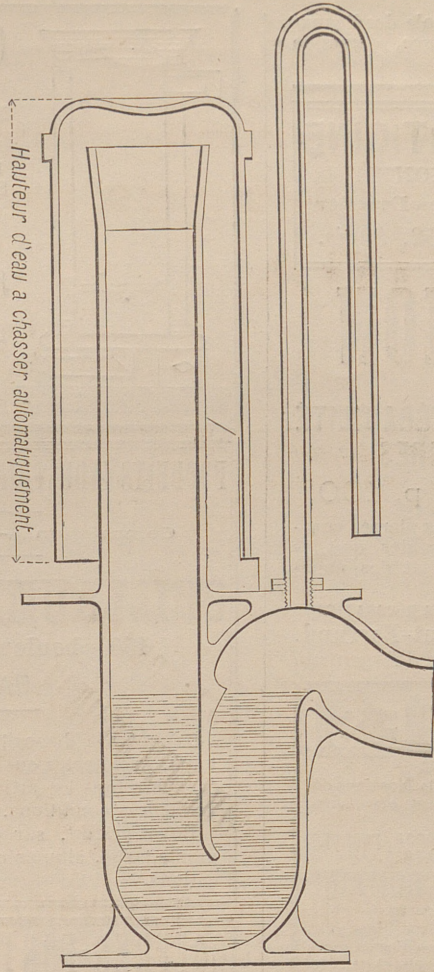


# DOULTON ET C<sup>IE</sup>

USINE, 63, boul. Bessières. — BUREAU, 6, rue Paradis  
PARIS

## NOUVEAU SIPHON A CHASSE AUTOMATIQUE LE PROGRÈS

Sans mécanisme. — Breveté S. G. D. G.



Solidité, Simplicité, fonctionnement assuré par l'absence de tout organe mobile.

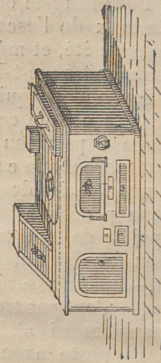
ATELIERS SPÉCIAUX POUR LA FABRICATION DE WATER-CLOSETS, LAVABOS, MEUBLES, ETC., ETC.

Envoi de Catalogues complets sur demande.

## INSTALLATION DE CUISINES

FOURNEAUX — ROTISSERIES  
LAVERIES

Maisons et Châteaux  
Hôtels et Restaurants  
Hospices. — Collèges



DELAROCHE AÎNÉ

22, Rue Bertrand, 22  
PARIS

Envoi Franco de Catalogues.

## CLARK ET C<sup>O</sup>

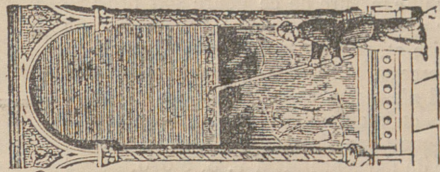
Inventeurs des Fermetures en tôle d'acier ondulé roulant d'elles-mêmes

CLARK BENNETT & CO, LIMITED, SUCCES  
Médaille d'Argent

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1878

Récompenses aux Expositions de

|        |      |              |      |           |      |           |      |
|--------|------|--------------|------|-----------|------|-----------|------|
| Vienne | 1867 | Londres      | 1862 | Moscou    | 1872 | Dublin    | 1872 |
| Oporto | 1865 | Philadelphie | 1876 | Melbourne | 1881 | Amsterdam | 1883 |



Fournisseur de l'Etat, de la Ville de Paris de la Cie des Chemins de fer de l'Est, etc., etc. MAISON ETABLIE A PARIS EN 1860.

BUREAUX ET ATELIERS  
Impasse Boileau, Auteuil, Paris.  
Ascenseurs Hydrauliques et autres.

CARRELAGES & PAVAGES. — A. DEFRANCE & Cie  
4 MEDAILLES D'OR 1 DIPLOME D'HONNEUR DEPUIS 1884  
A Pont-Ste-Maxence (Oise).  
Demander album et prospectus.

RELIURES EN TOUS GENRES  
Ch. Maillet, 36, rue des Petits-Champs, Paris.

# CH. MILDÉ FILS ET C<sup>IE</sup>

ENTREPRENS, CONSTRS, ELECTRICIENS

26, rue Laugier, Paris (Les Ternes)

1882, Diplômes d'honneur. LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE CETTE INDUSTRIE. 1885, Hors concours. Membre du Jury.

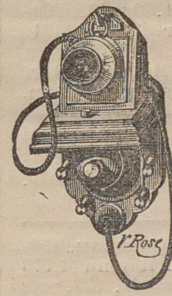
ENTREPRENEURS DE L'ÉTAT, DU SÉNAT, DE L'HOTEL DE VILLE DE PARIS, DES PALAIS NATIONAUX, DES MINISTÈRES, DES CHEMINS DE FER, DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889. ETC., ETC.

SEULS CONCESSIONNAIRES DE TOUS LES TRAVAUX DE PARATONNERRES DE LA VILLE DE PARIS

SONNERIE ÉLECTRIQUE ET A AIR  
PORTE-VOIX. — LUMIÈRE ÉLECTRIQUE  
CONSTRUCTEURS EXCLUSIFS DU PARATONNERRE GRENET  
A petites pointes et ruban de cuir rouge.  
Se défier des contrefacteurs

## LE PORTE-VOIX ÉLECTRIQUE

NOUVEAU POSTE  
MICRO - TÉLÉPHONIQUE  
DOMESTIQUE.  
SYSTÈME MILDÉ  
Breveté, s. g. d. g.  
et déposé.



S'adaptant sur les réseaux de sonnerie existant sans augmentation de fil ni de piles.

Le poste sans sonnerie : 20 fr.

Transmettant la voix forte et naturelle à toute distance.  
Poste complet avec console et sonnerie 30 fr.

Plus de 15,000 postes Mildé sont en fonction actuellement.

Renseignements, devis, dessins gratuits à Paris et en Province sur demande. — Envoi franco des brochures et catalogues illustrés.  
La maison envoie en Province sur demande un Ingénieur ou un représentant pour examiner les travaux et traiter sur place.

AGENCEMENTS DE MAGASINS, BUREAUX, ADMINISTRATIONS

# VOILLEREAU

MAISON SPÉCIALE EXISTANT DEPUIS 1840

Maisons de vente supprimées. — Adresse unique : 18. IMPASSE GAUDELET, (Rue Oberkampf). — PARIS. — TÉLÉPHONE, BUREAU D